

BULLETIN DE LIAISON DES FILS ET FILLES DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901
32 RUE LA BOËTIE 75008 PARIS

F.F.D.J.F. : MILITANTS DE LA MÉMOIRE

ISSN 1162 - 826X

CHANA TOVA 5770

N° 105 · NOVEMBRE 2009

COMME PROMIS PAR LE PREMIER MINISTRE, FRANÇOIS FILLON, À SERGE KLARSFELD, LA REVALORISATION DE LA RENTE DES ORPHELINS A ÉTÉ DÉCRETÉE. ELLE EST DE 2,5 % PAR AN. AINSI AVONS-NOUS RÉUSSI À MAINTENIR LE POUVOIR D'ACHAT DE LA RENTE COMPTE TENU DE L'ÉROSION MONÉTAIRE ET DU TAUX ACTUEL DE L'INFLATION

26 août 2009

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 25 sur 150

Décrets, arrêtés, circulaires

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Décret n° 2009-1005 du 24 août 2009 modifiant le décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000 instituant une mesure de réparation pour les orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites

NOR : DEFD0905007D

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de la défense.

Vu le décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000 instituant une mesure de réparation pour les orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites,

Décète :

Art. 1^{er}. – L'article 2 du décret du 13 juillet 2000 susvisé est ainsi modifié :

1^o Les mots : « d'une rente viagère de 3 000 F par mois. » sont remplacés par les mots : « d'une rente viagère de 468,78 euros par mois. » ;

2^o Au même article, il est ajouté deux alinéas ainsi rédigés :

« Le montant de la rente viagère mentionnée à l'alinéa précédent est revalorisé chaque année de 2,5 %, à compter du 1^{er} janvier 2010. Un arrêté du ministre de la défense constate le montant de la rente résultant de cette revalorisation.

Le montant de la rente est exprimé aux deux chiffres significatifs après la virgule, le second étant augmenté d'une unité si le chiffre suivant est égal ou supérieur à cinq. »

Art. 2. – Les dispositions du présent décret entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2009.

Art. 3. – Le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, le ministre de la défense et le secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 août 2009.

Par le Premier ministre :
Le ministre de la défense,
HERVÉ MORIN

Le secrétaire d'Etat à la défense
et aux anciens combattants,
HUBERT FALCO

FRANÇOIS FILLON

Le ministre du budget, des comptes publics,
de la fonction publique
et de la réforme de l'Etat,
ERIC WOERTH

Le Premier Ministre a tenu la promesse qu'il avait faite au Président des FFDJF par lettre puis dans son discours au Dîner du CRIF le 2 mars dernier. S'agissant d'une rente et non d'une pension, ce fut un résultat complexe à obtenir. Arno Klarsfeld a pu suivre entièrement le déroulé du problème.

DE L'EXPRESS

Procès Demjanjuk : sans les Français ?

Les Fils et filles des déportés juifs de France (FFDJF) pourront-ils faire entendre leur voix au procès de l'Ukrainien Ivan Demjanjuk, gardien du camp d'extermination de Sobibor (Pologne), qui doit s'ouvrir en novembre à Munich (Allemagne) ? Rien n'est moins sûr. Coup sur coup, trois décisions de justice sont, en effet, venues doucher les espoirs de l'avocat Serge Klarsfeld, le président de l'association des FFDJF. Le parquet de Munich, puis le procureur général et, fin septembre, la cour d'appel de Bavière ont rejeté sa constitution de partie civile.

Au cœur de cette discorde franco-allemande :



DISCORDE Les descendants des déportés français pourront-ils se porter partie civile contre l'ex-gardien du camp de Sobibor ?

le convoi numéro 53, parti de Drancy, en région parisienne, le 25 mars 1943, vers Sobibor. Demjanjuk, lui, a été affecté à ce camp le 27 mars. Les autorités judiciaires allemandes estiment donc que sa présence à l'arrivée des trains venus de France n'est pas démontrée. A les entendre, cette incertitude mais aussi la traduction des débats en français ajouteraient à la complexité du procès. Et une partie civile de plus n'en modifierait pas l'issue. L'affaire est désormais entre les mains du ministre bavarois de la Justice. Les descendants des déportés du convoi 53 espèrent encore une

décision favorable.

ANNE VIDALIE

Le Procès Demjanjuk

Bien que depuis 1993 nous soyons partie civile à Paris contre Demjanjuk pour les convois 52 et 53 des convois des 23 et 25 mars 1943 à destination du camp de Sobibor, la justice allemande se refuse à accepter que des membres des familles des déportés du convoi 53 soient parties civiles à Munich dans ce procès prévu à partir de novembre. Raison invoquée : elle craint que la défense de Demjanjuk ne prétende que la carte de gardien à Sobibor de Demjanjuk portant la date du 27 mars, il ne pouvait avoir été actif dans le cas du convoi 53 parti de Drancy le 25 mars. Pourtant il y a 40 ans les deux survivants de ce convoi, Joseph Duniec et Anton Bardach avaient déclaré l'un que le voyage avait duré 4 jours et l'autre 6 jours. Notre dossier est fourni et impeccable mais le Procureur et le Procureur Général de Munich ont repoussé notre constitution de partie civile pour M. Bleuer qui a perdu avec ce convoi sa mère, son père et son grand-père. Le refus du Procureur Général aurait dû être sans recours, mais nous avons établi que sa motivation juridique était incorrecte et, en conséquence, le dossier et le sort de notre requête se trouvent entre les mains du Ministre de la Justice de Land de Bavière. Bien entendu, en cas d'acceptation, nous demanderions à d'autres de se porter parties civiles contre Demjanjuk pour les déportés du convoi 53, où se trouvaient 119 enfants.

Mémoire

Serge et Beate Klarsfeld invités d'honneur au mémorial

Le dimanche 27 septembre, à quelques heures de Yom Kippour, s'est déroulée sur le parvis archicombles du Mémorial de la Shoah, la traditionnelle cérémonie de Hazkara, dédiée aux victimes sans sépulture de la Shoah, avec pour invités d'honneur pour la première fois, Serge et Beate Klarsfeld, fondateurs des FFDJF. En présence des familles des victimes, de survivants des camps, des porte-drapeaux de Drancy, des FFDJF, de l'UEVACJ, de la FNDIRP, des représentants de l'UDA, Milo Adoner, Henri Zadjenwergier, André Chomand, Maxi Librati, du président du CFYV Paul Schaffer et Nicolas Roos, de Noël Veg du COMEDJ, de Philippe Allouche de la FMS, des responsables de la MJP, Frida Wattenberg, Rachel Jedinak, Laurent Goldberg, ainsi que de nombreuses personnalités parmi lesquelles Mr Daniel Shek Ambassadeur d'Israël, les élus du 4ème, Liliane Capelle adjointe au Maire de Paris, Marie-Claire Champoux conseiller général de l'IF, Richard Prasquier président du Crif, le Grand Rabbin Alain Goldmann, Addy et Gilberte Steg, Pierre Kaufmann, Théo Klein, Moïse Cohen, Yves Djian, le Dr Kanovitch, le général Darmon de France-Israël, Claude Nataf de la SHJT etc... Jacky Fredj, directeur du Mémorial devait ouvrir cette cérémonie par un hommage au couple Klarsfeld, avant de céder la parole à Beate, qui fit remarquer d'entrée de jeu : «Aucun Allemand non juif n'avait encore pris la parole en ce Mémorial et en cette journée consacrée au souvenir. Il s'agit moins d'un honneur que de la reconnaissance d'une action de plus de 40 ans menée pour changer l'image de l'Allemagne et pour rapprocher le peuple allemand



et le peuple juif...» Puis, Beate devait se définir comme une : «Allemande réunifiée... dont les circonstances l'avaient poussée à s'engager, sans autre volonté que celle de la morale politique en tant qu'Allemande responsable...», avant d'évoquer les grandes lignes de ses combats caractérisés par l'épuration des nazis, leur impunité, ainsi que l'aide aux juifs persécutés, et son soutien à l'état d'Israël. Enfin, Beate devait confier : «Allemande, je l'étais et le suis restée intensément ; protestante luthérienne je l'étais et je le suis toujours même si je vis entourée de mes chers amis des FFDJF avec lesquels nous avons mené tant de campagne en France et hors de France...». Puis, après avoir rappelé tout ce qui avait été entrepris par l'association, elle déclara pour conclure : «Sans les FFDJF que serait devenu le sort de la mémoire des Juifs de France ? Et s'ils se sont regroupés autour de notre couple, c'est probablement parce que moi sans lui je n'aurais rien pu accomplir en tant qu'Allemande et que lui sans moi n'aurait rien accompli en tant que Juif. Chacun de nous était faible ; ensemble nous avons été forts pour une cause qui était juste et que

nous commémorons aujourd'hui : la mémoire des victimes de la Shoah»

A sa suite, Serge confia de quelle façon, il avait échappé de peu à une mort certaine, lorsqu'il était enfant, avant de revenir sur les grandes étapes de son itinéraire marquées au début par son engagement auprès de Beate pour l'aider dans sa campagne contre les anciens nazis dans la vie politique allemande, puis sa lutte pour faire juger les bourreaux nazis prolongée par la publication du MDJF en 1978, et «Vichy-Auschwitz» en 1983 ; sa lutte également pour faire juger les collabos français. Mais aussi son implication à redonner vie aux 80000 victimes de la Shoah en France, avec en sus du MDJF, le Mémorial des Enfants comprenant plus de 4000 photos, avec restitution de leur état civil et de leur adresse, sur les 11400 enfants juifs déportés de France. Cette œuvre grandiose désormais informatisée avec l'appui de Maurice Lippe, réunissant les familles à titre posthume est le socle à partir duquel s'organisent des expositions et la pose des plaques et des stèles «en hommage à ces enfants, redevenus visibles au point que le Président de la République

a décidé que les élèves de CM2 s'attacheront à leur souvenir.»

Enfin, après avoir rendu hommage à Claude Lanzmann «qui a réussi à imposer un nom au génocide des Juifs», et à tous ceux qui ont tant œuvré pour la Mémoire, et après avoir exprimé sa confiance en l'avenir, grâce à la FMS et à tous les Centres de Mémoire de notre pays et à l'étranger, Serge devait conclure par ces mots : «La perte subie par le Judaïsme durant la Shoah est irréversible et irréparable. Nous ne pouvons que la documenter le plus précisément possible et empêcher les victimes et leurs souffrances d'être dissimulées par le temps et une volonté d'oubli. Notre devoir prioritaire de Juifs conscients de ce qu'a été la Shoah et de la résurrection d'un Etat Juif devrait être celui d'aider Israël à surmonter les menaces qui pèsent sur sa sécurité et même sur son existence.»

Eric de Rothschild, Président du Mémorial, rendit quant à lui également hommage à ce couple légendaire, avant que le rabbin Mévorah Zerbib, ne chante un «El Mole Raha-mim» poignant, suivi du «Kaddish», repris par une assistance émue. ■

Claude Bocharberg

Chers Amis,

Aucun Allemand non juif n'avait encore pris la parole en ce Mémorial de la Shoah et en cette journée consacrée au souvenir des déportés. Il s'agit moins d'un honneur que de la reconnaissance d'une action de plus de 40 ans menée pour changer l'image de l'Allemagne et pour rapprocher le peuple allemand et le peuple juif. Il y quelques mois un hommage m'a été rendu au Bundestag à Berlin dans le bâtiment du Reichstag. Dans mon allocution j'ai rappelé que le 7 novembre 1968 après la gifle au Chancelier Kiesinger Serge m'avait dit : « il faudra que tu attendes d'être vieille pour que l'Allemagne te remercie de ce que tu viens d'accomplir ». J'avais 29 ans; il m'a fallu attendre 70 ans pour me retrouver dans la situation prévue par Serge.

J'ai conduit mon action sans véritable préoccupation politique ou sociale; je me suis définie dès le début comme une Allemande réunifiée C'est sans doute mon enfance dans le Berlin en ruines, où je passais souvent d'une zone à l'autre, qui m'a forgé cette conscience d'Allemand ni de l'Est ni de l'Ouest et à la fois de l'Ouest et de l'Est.

Je ne me suis pas contentée comme beaucoup de jeunes Allemands de serrer la main des victimes et de leur exprimer mes condoléance et mes regrets en leur confessant un profond sentiment de culpabilité. De culpabilité je n'en ai pas éprouvée n'ayant été à l'époque qu'un enfant en bas-âge; par contre je me considérais comme à la fois héritière de Goethe, Schiller et Beethoven et de Hitler, Himmler et Eichmann et je ressentais un intense sentiment national et une responsabilité pour l'avenir en tant que fille de la génération active pendant l'Allemagne hitlérienne.

C'est ainsi que lorsque les circonstances m'ont poussé à m'engager, je n'ai eu d'autre volonté que celle de la morale politique, en tant qu'Allemande responsable.

Je n'ai jamais divergé de mes lignes d'action :

- épurer les anciens nazis actifs de la direction du gouvernement allemand**
- poursuivre le crime nazi en luttant contre l'impunité des criminels nazi où qu'ils soient dans le monde : Lischka, Hagen en Allemagne, Barbie en Bolivie, Rauff au Chili, Mengele au Paraguay et au Brésil, Brunner en Syrie,**
- venir en aide aux Juifs partout où ils étaient persécutés : mes interventions à Varsovie en 1970, à Prague en 1971, dans l'Argentine et l'Uruguay des Juntas militaires en 1977, à Damas en 1974 et en 1991, à Beyrouth en 1986,**
- soutenir l'existence et la sécurité de l'Etat d'Israël quand elles sont menacées : Je l'ai fait par exemple aux sommets des Etats arabes en 1974 et en 1990.**

Ces actions cohérentes pour une jeune Allemande de l'après-guerre et soucieuse



de changer l'image de son peuple et de lancer une passerelle entre Allemands et Juifs m'ont apporté estime et respect en France où je suis officier de la Légion d'Honneur; en Israël ou en 1977 et en 1984 la Knesseth m'a proposée pour le Prix Nobel de la Paix; aux Etats-Unis où de nombreuses distinctions m'ont été décernées.

Mais le travail quotidien, je l'assume depuis trente ans avec l'administration et le secrétariat de l'association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France. Notre association s'est forgée dans les actions illégales en Allemagne pour faire juger les criminels nazis responsables de la déportation des Juifs de France ainsi que dans l'établissement des listes du Mémorial de la Déportation des Juifs de France. C'est dire que depuis 30 ans je n'ai jamais cessé d'être en relations directes et permanentes avec les orphelins des déportés et avec le destin même des déportés puisqu'au lieu d'écrire sur les bourreaux mon mari n'a cessé d'écrire sur les victimes.

Pour ma part, j'ai précisé le sort des 800 enfants juifs allemands et autrichiens déportés de France; ce travail a donné lieu à un livre et à une exposition qui tourne en Allemagne depuis deux ans et qui sera également présentée en Autriche.

Allemande je l'étais et le suis restée intensément ;Protestante Luthérienne je l'étais et je le suis toujours même se je vis entourée de mes chers amis et compagnons des Fils et Filles avec lesquels nous avons mené tant de campagne en France et hors de France.

Les Fils et Filles sont toujours resté liés au souvenir de leurs mères, pères, frères, sœurs mis à mort par la haine anti-juive. Ils leur ont rendu un hommage permanent par la publication des ouvrages de référence sur la Shoah en France, par la pose d'innombrables plaques et stèles commémoratives, par de grandes expositions à travers la France, par des cérémonies à la mémoire de chacun des 75 convois partis de France avec la lecture des noms de tous les déportés du convoi, par le 1^{er} pèlerinage en avion à Auschwitz en un jour en 1981, par le Train de la Mémoire en 1992, par l'édification du Mémorial de la Déportation des Juifs de France en 1981 à Roglit, par une participation active à toutes les audiences de tous les grands procès en France et en Allemagne de criminels ayant déportés les Juifs de France , par l'amélioration des ressources des orphelins, par un militantisme de tous instants.

Sans les Fils et Filles que serait devenu le sort de la mémoire des Juifs de France? Et s'ils se sont regroupés autour de notre couple c'est probablement parce que moi sans lui je n'aurais rien pu accomplir en tant qu'Allemande et que lui sans moi n'aurait rien accompli en tant que Juif. Chacun de nous était faible; ensemble nous avons été forts pour une cause qui était juste et que nous commémorons aujourd'hui : la mémoire des victimes de la Shoah

Beate Klarsfeld

Chers Amis,

Si Beate est fille des Allemands qui ont vécu dans l'Allemagne hitlérienne, je suis fils et frère de ceux qui ont été assassinés par l'Allemagne Hitlérienne avec la complicité du gouvernement de Vichy. Le 30 Septembre 1943 à Nice derrière le double fond d'un placard, quand un Gestapiste a rebattu les vêtements sur la tringle pour voir si quelqu'un n'était pas caché derrière, je savais que s'il allait se rendre compte en le touchant que le mur n'était que du contreplaqué, ma mort était certaine. Dans les mêmes conditions des milliers d'enfants juifs furent capturés par les nazis dans des caves, des bunkers, des faux plafonds et des cachettes variées. Anne Frank a été découverte, j'ai été épargné. Pendant longtemps je ne me suis pas demandé pourquoi et j'ai vécu insouciant, totalement éloigné de la religion et de la culture juive. Mais j'étais profondément juif par la mémoire de la Shoah et par mon intérêt pour Israël. J'ai assisté à la pose de la première pierre de ce Mémorial en 1953 et 3 ans plus tard à son inauguration, la foule allait jusqu'au Métro Pont-Marie. Je suis entré au Mémorial pour la première fois en 1965 parce que nous allions avoir un enfant et que j'ai ressenti à la fois l'absence de mon père et le besoin de resserrer l'invisible lien qui me reliait à lui. Il me fallait reconstituer les ultimes étapes de son parcours : de Nice à Drancy, de Drancy à Auschwitz. J'ai pu le faire en partie dans les précieuses archives du CDJC et j'ai décidé de poursuivre ma recherche à Auschwitz à une époque où les gens de l'ouest ne s'y rendaient pas en raison de la guerre froide. Dans les archives du Musée d'Etat à Auschwitz j'ai fini par retrouver le n° matricule de mon père le 159683. A Birkenau, le camp des Juifs, j'étais seul visiteur. Dans le froid glacial j'ai compris que j'étais arrivé moi aussi à Birkenau en même temps que mon père et dans le silence qui régnait là-bas j'ai entendu l'appel de tous ceux qui y avaient disparu, un appel qui s'adressait à moi et me demandait de m'engager puisque j'avais survécu.

Je me suis engagé d'abord pour Israël comme volontaire en juin 1967; Israël que j'avais déjà parcouru en 1953. Puis je me suis engagé avec Beate pour l'aider dans sa campagne contre la participation d'anciens nazis actifs dans la vie politique allemande. Enfin en 1971 j'ai décidé de faire juger en Allemagne, les criminels allemands qui avaient dirigé la déportation des Juifs de France et qui étaient impunis. C'est alors que je suis revenu souvent vers les archives du CDJC et les mots inscrits au-dessus de ma tête m'ont toujours guidé :

« Devant le Martyr du Juif inconnu, devant tous les martyrs
Incline ton respect, ta piété
Chemine avec eux le long de leur voie douloureuse
Elle te conduira aux plus hauts sommets de justice et de vérité ».

L'effort de justice que nous menions presque seuls Beate et moi m'a conduit à l'histoire et à la mémoire. La constitution de l'immense dossier du procès de Cologne m'a permis d'élaborer deux œuvres majeures :



La première en 1978 a été le Mémorial de la Déportation des Juifs de France. Malgré des multiples erreurs ou lacunes, le choc de cet ouvrage a été immense: Il a mobilisé le communauté juive de France autour de sa mémoire meurtrie. Le second ouvrage en 1983 été « Vichy-Auschwitz », le rôle de Vichy dans la Solution Finale de la Question Juive. Grâce à l'immense masse documentaire que j'avais pu rassembler en faisant ouvrir les archives officielles jusque là inaccessibles j'ai pu produire un récit extrêmement rigoureux et précis de la Solution Finale en France.

Entretemps avec les meilleurs de mes amis, Annette Zaidmann, Henri Golub et Simon Guerchon, tous deux bien trop tôt disparus, nous avons créée « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France »; ce qui m'a permis de me consacrer entièrement à l'action et à la recherche historique.

Barbie, Lischka, Hagen, Heinrichsohn, Ehlers, Asche ce sont quelques bourreaux allemands; Bousquet, Leguay, Papon, Touvier; ce sont quelques uns de leurs complices français. Toutes ces grandes affaires que nous avons initiées ou conduites à leur terme judiciaire ont contribué à faire connaître au grand public ce qu'a été le sort des Juifs de France et la part criminelle qu'a prise le gouvernement de Vichy dans la persécution des Juifs de France Ce sont quelques noms, une dizaine; mais je me suis attaché bien plus et aujourd'hui encore aux 80 000 victimes de la Shoah en France. Ils étaient 80 000 personnages en quête non pas d'un auteur mais d'un sauveur, de quelqu'un qui leur restitue leur identité, leur état-civil, leur visage, leur parcours et, si possible leur personnalité. Du fond de l'abîme où ils avaient été plongés dans la poubelle de l'histoire, dans la nuit de l'oubli, je sentais qu'ils ne voulaient plus être des débris de l'histoire mais des sujets actifs de l'histoire. Je me suis imposé cette mission de les faire remonter un à un à la lumière du jour et à nouveau de jouer un rôle et non plus d'être là bas au fond inertes et impuissants. C'est-ce que je voulais croire et que maintenant croient Yad Vashem et le Mémorial de la Shoah avec le Hall des Noms à Jérusalem et le Mur des Noms ici à Paris.

Au Mémorial de la Déportation des Juifs de France a succédé un Mémorial des Enfants Juifs déportés de France et ses 9 additifs. 11 400 enfants, les moins de 18ans avec, pour chacun son état civil complet et son adresse d'arrestation et plus de 4000photos ici dans ce monument, à New York au Musée de l'Héritage Juif et au Pavillon français à Auschwitz. Depuis la parution de cet ouvrage en 1994 et depuis notre exposition sur les Enfants dans les 20 plus grandes gares de France, des centaines de plaques ou stèles ont été apposées en hommage à ces enfants redevenus visibles au point que le Président de la République a décidé que désormais les élèves de CM2 s'attacheront à leur souvenir.

Ce que nous, Fils et Filles, avons fait pour les 11 400 enfants, nous le faisons , Maurice Lippe pour l'informatique et moi depuis une dizaine d'années pour les 80 000 victimes de la Shoah en France en établissant une nouvelle édition du Mémorial de la Déportation en corrigeant les erreurs, en comblant les lacunes, en indiquant l'adresse d'arrestation de chaque personne, en réunissant enfin les membres d'une même famille puisque ni dans le 1^{ère} édition du Mémorial, ni ici

.../...

sur le Mur des Noms les familles ne sont réunies et que, vous le savez, souvent le père est parti par un convoi, la mère par un autre convoi et les enfants par d'autres convois que leurs parents et souvent aussi l'homonymie ne permet pas de distinguer entre les Goldberg, les Katz, les Levy, les Cohen ou les Goldstein. Ceux que les Nazis ont séparés, nous les réunissons enfin dans cet ensemble d'une dizaine d'ouvrages, dont six ont déjà été publiés couvrant les 42 000 déportés de l'année 1942. L'année 1943 et ses 17 000 déportés apparaîtra d'ici quelques semaines et en 2010 ce sera le tour des 14 000 déportés de l'année 1944, puis de l'index général de cette immense tragédie qui nous bouleversera jusqu'à notre dernier souffle.

Tant de livres historiques ont été publiés, tant d'essais, tant de témoignages de déportés, d'enfants de déportés, d'enfants cachés, tant de documentaires, tant de films de fiction et dans cette masse d'œuvres de qualité, une création sans égale: Shoah de Claude Lanzmann qui a réussi à imposer un nom au génocide des Juifs et à plonger pour toujours celui qui verra Shoah dans le monde par ailleurs impénétrable des Juifs confrontés à la Shoah.

Jamais je ne pense un grand événement ne sera entré dans l'histoire avec une pareille documentation qui s'accroît chaque année de multiples thèses et ouvrages en de nombreuses langues et par tous les moyens d'expression. Chaque épisode de la Shoah inexploré ou peu exploré rencontre son découvreur et le meilleur exemple est celui du Père Desbois qui a rendu internationalement accessible au grand public ce que fut pour plus d'un million de Juifs la mise à mort par exécutions massives dans de vastes fosses communes.

L'avenir de notre mémoire et j'ai confiance en cet avenir ce sont toutes ces œuvres, c'est aussi la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, le Mémorial de la Shoah et demain le Mémorial de Drancy, celui des Milles, le Cercil d'Orléans, de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, la Maison d'Izieu. C'est Yad Vashem, le Musée de Washington, celui de New York, de Los Angeles, c'est Terezin, le Mémorial de Berlin, la Maison de la Conférence de Wannsee, le Kibbutz Lohame Haghetaot, le CDEC à Milan et demain à Rome et bien d'autres Centres consacrés à l'histoire de la Shoah en de nombreux pays.

Je conclurai en disant que la perte subie par le Judaïsme pendant la Shoah est irrémédiable et irréparable. Nous ne pouvons que la documenter le plus précisément possible et empêcher les victimes et leurs souffrances d'être dissipées par le temps ou par une volonté d'oubli. Notre devoir prioritaire de Juifs conscients de ce qu'a été la Shoah et de la résurrection d'un Etat Juif souverain et indépendant devrait être celui d'aider Israël à surmonter les menaces qui pèsent sur sa sécurité et même sur son existence..

Serge Klarsfeld

L'Association MÉMOIRE DES ENFANTS JUIFS DÉPORTÉS du 15^{ème}
vous invite à venir nombreux à l'inauguration d'une stèle
à la Mémoire des 17 tout-petits enfants du 15^{ème},
arrêtés, déportés et assassinés à Auschwitz,
parce qu'ils étaient nés juifs.

La cérémonie aura lieu le 13 novembre 2009 à 14 heures 30
Square Adolphe Chérioux, 260, avenue de Vaugirard, PARIS 15^{ème}
BUS : 39,70 ou 89 - Métro : Vaugirard

Une œuvre de vie qui provoque une incoercible émotion

Après l'additif numéro 8, publié en décembre 2007, dédié à la Mémoire d'Albert Hochbaum, augmenté de 240 visages d'enfants supplémentaires, l'additif numéro 9 du Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France, dédié à Gabrielle Balseiro, vient de paraître, fort de 178 photos, ce qui porte à 3961 le nombre d'enfants rendus à la vie sur les 11400, qui furent déportés et assassinés par les nazis, pour le seul crime d'être, entre 1942 et 1944, avec la complicité du gouvernement de Vichy.

Cette œuvre monumentale de piété, unique dans l'histoire de la post-Shoah en France, commencée il y a plus de 15 ans, en 1994, est loin d'être terminée, ainsi que l'affirme le président des FFDJF dans sa préface, pour lequel le destin tragique des enfants constitue depuis longtemps, la priorité des priorités : « Il revient à notre génération de Fils et Filles de Déportés Juifs de France de dresser le bilan le plus précis possible de la catastrophe qui a frappé les Juifs de France et de léguer cette mémoire aux nouvelles générations. Une Mémoire indiscutable, indispensable, incontestable. »

Cette oeuvre de vie exceptionnelle, dont l'édition française du Mémorial des Enfants, datant de 1994, est désormais épuisée, a reçu un accueil inouï outre Atlantique, où l'ouvrage a été classé parmi les 100 meilleurs de l'année, et a bénéficié d'une diffusion conséquente, sous l'égide de la « New York University Press. » Seules dans notre pays, les Editions Fayard proposent cet ouvrage aujourd'hui, que l'on peut trouver dans les bonnes librairies. Hormis ce vecteur de Mémoire qui

en passe par la médiation du livre, il faut savoir que la grande majorité des photos du Mémorial est exposée de façon permanente au « Museum of Jewish Heritage » de New York, à la pointe de Manhattan, face à la statue de la Liberté. onze panneaux hébergent ces enfants à jamais, ce qui n'est pas sans provoquer une intense émotion, auprès des visiteurs tout au long de l'année. D'autres lieux notoires d'expositions hébergent également ces enfants, tels que le Mémorial de la Shoah à Paris depuis 2005, et au Pavillon Français d'Auschwitz, rénové par le gouvernement français, où 900 photos figurent en bonne place. Le projet ne s'arrête pas là, puisque bientôt Serge Klarsfeld fera don de 1500 photos au Cercil d'Orléans, où se tiendra dans une école en plein centre historique de la ville, une exposition permanente consacrée aux enfants victimes de la rafle du Velodrome d'Hiver, qui furent expédiés dans les camps du Loiret.

Partout en France, des expositions itinérantes ont porté à la connaissance du public ce que fut le sort tragique des enfants juifs. Depuis l'an 2000, le travail accompli donne le vertige : les grandes gares, les mairies, les Centres d'Histoire, l'Assemblée Nationale, l'esplanade des Martyrs Juifs, l'Hôtel de Ville de Paris avec ses 30 000 visiteurs, sans oublier les expositions aux USA, et plus récemment les gares allemandes... A chaque fois, c'est le même impact, et la même émotion qui étreignent le visiteur à la vue de ces enfants qui ne de-

mandaient qu'à vivre, et dont il ne subsiste plus que les visages de lumière, qui nous enjoignent de ne pas les abandonner. Il en est de même pour les additifs. Chaque parution engendre un incoercible frisson.

Chaque visage d'enfant impose le même recueillement ; chaque visage lancine le cœur. C'est que notre blessure est toujours vive. On ne saurait s'habituer à la mort cruelle qui frappa ces enfants de notre peuple.

Cet additif numéro 9 comporte un index permettant de faciliter les recherches à travers les 11 ouvrages déjà existants. Une 5ème édition revue et corrigée du tableau de tous les enfants de chaque convoi avec la liste des photos publiées est également disponible.

Cette recherche à nulle autre semblable, constitue le socle incontournable conduisant depuis toutes ces dernières années, à la pose des plaques commémoratives en mémoire des enfants à Paris et dans la France entière.

Ce formidable travail participe d'une « Mitsva » exemplaire, en même temps qu'il est un lien de mémoire sans pareil entre tous les citoyens, dont l'intensité sera encore plus aiguë dans les années à venir. Comme le déclare le Président des FFDJF : « Ces enfants sont redevenus des sujets actifs de l'Histoire et des agents de transmission de la Mémoire de la Shoah, surtout dans les établissements scolaires, comme le souligne très justement la Présidente de la République en 2008, concernant les élèves de CM2. » ■

Claude Bochnerberg



Jean-François Guthman, président de l'OSE, rappelle comment cette œuvre née en Russie participa au sauvetage des enfants Juifs, en rendant hommage à leurs sauveurs juifs et non juifs ; cette œuvre qui devait accueillir 426 enfants survivants de Buchenwald en 1945, comme ce fut le cas de Izio Rosenman. « Il nous a fallut réapprendre à jouer, à rire et à pleurer...l'OSE a été ce lieu de reconstruction...Au nom de tous mes camarades, je remercie chacun... » confessa ce rescapé, avant que le Grand Rabbin Alain Goldmann et le rabbin Olivier Kaufmann ne procèdent aux prières d'usage, et que les officiels n'effectuent un dépôt de gerbes au pied du monument sculpté par Walter Spitzer. Puis, le pasteur Florence Taubman présidente de l'Amitié Ju-

déo-Chrétienne de France parla du rôle joué par les organisations chrétiennes dans le sauvetage, avant que n'intervienne le jeune Abdéraouf Zerarka, lauréat du CNRD, qui relata sa rencontre et son travail consacré à Ida Grinspan : « Son histoire pourrait être la nôtre. Nous sommes en 3ème, nous avons le même âge qu'elle à l'époque... »

Richard Prasquier, président du Crif, revenant sur les circonstances tragiques de la rafle déclara : « Il n'y a plus aujourd'hui à faire silence... » Puis, évoquant le sort du jeune Ilan Halimi, il dénonça le fait « que s'il n'avait pas été juif, il n'aurait pas été assassiné... » A sa suite, David de Rothschild au nom de la FMS devait se réjouir « que la FMS en symbiose avec les associations assume ses missions de Mémoire et d'Histoire... »

Enfin, après avoir dénoncé l'antisémitisme sur fond d'antisémitisme ambiant, il céda la parole à Mme Simone Veil, qui fit observer

« que même s'il y eut de l'antisémitisme sous Vichy, une grande partie de nos compatriotes cachèrent et sauvèrent bien des familles juives...Je ne peux supporter que l'on traite les Français d'antisémites, ce serait injuste...En rentrant de déportation, j'ai trouvé beaucoup de solidarité... »

Hubert Falco, affirma : « ce drame est devant nous comme une ombre qui pèse sur la conscience de notre pays... », puis, évoqua la tragédie des enfants « restés seuls alors que leurs parents étaient déportés... » Enfin, après avoir exprimé « son chagrin et son indignation », il rendit hommage aux Justes, en citant en exemple le Père Saliège.

Rythmée par les chants de Talila, cette cérémonie se clôtura par le salut des Autorités aux porte-drapeaux et aux Déportés.

En cette journée nationale, de nombreuses cérémonies étaient organisées partout, notamment à la Mairie du 20ème en symbiose avec le comité Tlemcem, au Parc de Sceaux en présence de Patrick Devedjian président du CG du 92, Joël Mergui président des Consistoires et Elie Korchia président du CCJ du 92, à Drancy devant le Mémorial de Schlomo Selinger, à Ris-Orangis avec l'évocation du rabbin M S... et Bernard Cukier au nom de DPM, à la Synagogue de Lonjumeau et en sa Préfecture.... ■

Claude Bochurberg

Merci à Sarah et Georges Wojakowski, nos talentueux et fidèles photographes.



Comme toujours, Alex Halaunbrenner, porte vaillamment le drapeau des FFDJF

Toutes nos plaques de la région parisienne ont été fleuries par Annette Zaidmann, Jacques Toros, Benjamin Asenhejm et celle de Louveciennes par André Convers.



De plus en plus de participants à notre rassemblement annuel du Vel d'Hiv.





Jeudi 16 juillet 2009



Rafle du Vel d'Hiv : ne jamais oublier



C'était il y a 67 ans. Mais le souvenir est toujours aussi douloureux. Les 16 et 17 juillet 1942, le régime de Vichy mobilisait la police française pour participer à la plus importante arrestation de Juifs dans l'Hexagone, appelée rafle du Vel d'Hiv. 13 152 personnes étaient alors déportées, selon les chiffres de la préfecture. La commémoration de ce tragique événement de l'histoire de France s'est tenue dimanche matin, au cimetière de l'Abadie. Plus de 200 personnes ont participé à ce moment de recueillement. Avec un seul objectif : ne jamais oublier. Au cours de la célébration, un hommage a également été rendu aux Justes de France qui ont permis à des centaines de juifs d'échapper à la rafle.

(Photo Pierre Comet)

Nous avons annoncé dans "Le Monde" à deux reprises, notre rassemblement au Vel d'Hiv. A Cannes, comme chaque année, nous avons participé à la commémoration de la rafle et notre amie, Louise Lemberger a déposé notre gerbe après la lecture d'un message du Président des FFDJF.

Hommages

Comme chaque année à la date anniversaire du 16 juillet, l'association « Les fils et filles des déportés juifs de France », président Serge Klarsfeld, organise un rassemblement, recueillement des familles à l'emplacement du Vélodrome d'Hiver, boulevard de Grenelle, métro : Bir Hakeim, devant la plaque commémorative rappelant que les 16 et 17 juillet 1942, 1 129 hommes, 2 916 femmes et 4 115 enfants avaient été arrêtés par la police française et enfermés dans cette enceinte sportive.

Simultanément 1989 hommes et 3 003 femmes, couples sans enfants et célibataires, avaient été arrêtés et enfermés dans le camp de Drancy.

La quasi totalité des 13 152 rafles furent déportés après la séparation brutale dans les camps de Beaune-la-Rolande et Pithiviers des enfants en bas-âge, environ 3 000, de leurs parents qui furent déportés les premiers.

Quant aux enfants, transférés à Drancy ils en furent déportés entre le 17 et le 31 août 1942 mélangés à des adultes juifs en provenance de la zone libre où ils avaient également été arrêtés par les forces de police vichystes.

Au total 76 000 déportés juifs, dont 11 400 enfants : seulement 3 % des déportés ont survécu.

Ce rassemblement se tiendra le jeudi 16 juillet 2009, à 18 h 30.

Les fils et les filles des déportés juifs de France sont des milliers, orphelins de leurs parents déportés sans retour, tandis qu'eux-mêmes enfants traqués ont survécu à la Shoah.

Ils tiennent à exprimer leur reconnaissance à Jacques Chirac pour son discours historique du 16 juillet 1995 au Vélodrome d'Hiver et à Nicolas Sarkozy pour avoir décidé en 2008 que les élèves de CM2 se souviendraient des enfants juifs déportés de France.

Témoignage

Jacqueline
ZEMELMAN

Cette ravissante petite fille que l'on voit sur cette photo extraite du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France »

de Serge Klarsfeld, s'appelait Jacqueline Zemelman, et était née le 30 juin 1935 à Paris. Le 16 juillet 1942, elle était arrêtée avec sa mère par la police française à son domicile, rue Maître

Albert dans le 5^e arrondissement. Ensuite, la mère et la fille furent déportées sans retour à Auschwitz par deux convois différents, le 3 août et le 17 août 1942. ■ C.B.

Témoignage

Abel
BELFER

Ce beau petit garçon, que l'on voit sur cette photo, extraite du « Mémorial des En-

fants Juifs Déportés de France » de Serge Klarsfeld, s'appelait Abel Belfer, et était né le 2 octobre 1939 à Paris. Déporté avec ses parents le 21 sep-

tembre 1942, par le convoi 35 à Auschwitz, Abel à l'arrivée fut immédiatement conduit à la chambre à gaz avec sa mère. ■

C.B.



Nous envisageons d'apposer ces deux plaques le **dimanche 25 avril 2010**, journée Nationale de la Déportation. Nous allons voir avec la SNCF si cette date convient et nous préparerons l'organisation de la cérémonie dans les deux gares, qui sont éloignées l'une de l'autre. Les détails seront précisés dans le prochain bulletin.

Le Président de la SNCF, Guillaume Pepy a accepté notre proposition d'apposer dans les deux gares de passage de la ligne de démarcation, une plaque rappelant la livraison par Vichy de 10 000 juifs de la Zone libre pendant l'été 1942.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me demander de participer, avec vous et l'Association que vous portez, à la pose de deux plaques commémoratives dans les gares de Chalon et de Vierzon.

Je voulais vous dire mon admiration pour votre engagement et votre travail, sans relâche, pour la mémoire et contre l'oubli. C'est avec beaucoup d'émotion que je prendrai part à cette cérémonie.

Bernard Emsellem, Directeur de la Communication de la SNCF (Tél. : 01 53 25 63 04), se tient à votre disposition pour préparer avec vous ces manifestations si importantes également pour le personnel de l'entreprise dont j'ai la charge.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien fidèlement,

Guillaume Pepy
Guillaume PEPEY

Texte des deux plaques

Entre août et octobre 1942, le Gouvernement de l'Etat Français à Vichy a livré aux Autorités allemandes en zone occupée dans le camp de Drancy plus de 10 000 Juifs de la zone non-occupée, territoire où il n'y avait pas d'Allemands. Ces personnes parce que nées juives et considérées comme apatrides –et parmi elles des centaines d'enfantes- ont été déportées et assassinées dans le camp d'extermination d'Auschwitz.

Ces personnes se trouvaient soit déjà internées dans des camps spéciaux créés par l'Etat Français, soit dans des formations de travailleurs étrangers ou bien ont été arrêtées dans de grandes rafles menées par la police française dans les villes et les villages des 40 départements de la zone libre. Transférés de centres départementaux de regroupement en centres régionaux de rassemblement, les Juifs raflés ont été ensuite transportés au camp de Drancy dans des conditions inhumaines dans des wagons à bestiaux. Ils ont passé la ligne de démarcation entre les deux zones aux dates suivantes :

A CHALON				A VIERZON			
07.08.1942 :	1003	30.08.1942 :	544	22.09.1942 :	190	29.08.1942 :	446
09.08.1942 :	1115	01.09.1942 :	620	30.09.1942 :	70	02.09.1942 :	960
12.08.1942 :	780	03.09.1942 :	749	06.10.1942 :	117	04.09.1942 :	868
14.08.1942 :	538	05.09.1942 :	621	22.10.1942 :	107		
25.08.1942 :	1184	15.09.1942 :	594				

Mémoire

A San Diego, en matière d'histoire, il est fait appel avant tout à la créativité des élèves

Il est une modalité intéressante à considérer outre-Atlantique en Californie à San Diego, c'est celle mise en place au sein de la Middle School de Carmel Valley, où les élèves de la classe de 4^{ème} reçoivent un enseignement sur la Deuxième guerre mondiale faisant appel essentiellement à leur créativité, débouchant sur un travail personnel consacré à un thème spécifique, ayant été soigneusement étudié en classe.

L'objectif à atteindre, selon les enseignants de cette école se déploie en plusieurs phases toutes d'égales importances. Il s'agit tout d'abord d'inciter les élèves à entreprendre des recherches aussi bien auprès de la bibliothèque familiale que de celle mise à la disposition des élèves par l'établissement lui-même.

Le choix leur est laissé d'appréhender toute forme de littérature, essais, romans, biographies, récits et autres, portant sur la Seconde guerre mondiale. La première phase de ce travail participe ainsi d'une quête livresque qui se prolonge lors d'une deuxième phase pour le collégien, sur le conseil du professeur, à établir son choix sur un livre précis abordant un épisode donné de la guerre. Ainsi Ruben, élève de 4^{ème} à Carmel Valley Middle School a-t-il choisi de parler, lui, de la Nuit de Cristal « Kristallnacht », aux seules fins de mettre en relief ce que le peuple Juif eut à subir durant la Shoah. « Ce que je retiens essentiellement de la Seconde guerre mondiale... » Me déclare-t-il, « c'est que

Hitler et les nazis eurent comme projet diabolique d'éliminer les 11 millions de Juifs européens. Six millions furent anéantis et c'est bien cela qui, à mon avis, marque une rupture dans l'histoire humaine. Ce crime contre TOUTE l'humanité qui blesse le cœur des enfants autant que des parents et grands-parents. Je me suis tout de suite intéressé au sujet, car j'ai pu comprendre que la Nuit de Cristal au cours de laquelle des synagogues furent brûlées, et des Juifs agressés a auguré la Solution Finale tragique du peuple juif ».

Aussi, après ce travail de compilation sur le thème de la Nuit de Cristal, cet élève a réalisé un exposé devant la classe avec sous le coude un certain nombre de questions à l'intention de ses camarades, conduisant à une notation de la part de l'enseignant. Le but didactique de cette séquence consistant ici à développer le côté interactif entre les différents acteurs, l'orateur et le public, sous la supervision de l'enseignant.

La troisième phase, toujours sous l'autorité de l'enseignant revient sur les données de la Deuxième guerre mondiale avec ses affres découlant du nazisme, tout en focalisant de surcroît l'objet de l'étude sur le cas douloureux d'Anne Frank, paradigmatique s'il en fut, de la persécution suivie de l'assassinat en masse des enfants juifs européens.

Ensuite, après une leçon approfondie d'Histoire et l'étude d'une pièce de théâtre consacrée à Anne Frank, sa famille et ses



amis cachés avant leur arrestation dans la mansarde d'un immeuble d'Amsterdam, les élèves sont invités de la dernière et quatrième phase à réaliser un dossier sur la vie de cette adolescente à l'aide de documents, de photos et bien sûr de la pièce de théâtre elle-même.

C'est ainsi qu'après tout ce cheminement, allant du général au particulier, faisant appel à la créativité des élèves, de véritables monographies dont certaines remarquables ont vu le jour à l'instar de celle présentée (ci-dessus) par Ruben. Cet original travail de mémoire a offert toute liberté à cet élève afin qu'il

reconstitue l'histoire d'Anne Frank, en l'intégrant dans le contexte de la guerre, avec l'appui de l'enseignant, dont le projet didactique privilégie la progression dans la connaissance et l'attente d'une certaine autonomie. Le dossier présenté ici composé de façon touchante et rigoureuse a le mérite de déboucher sur un document gratifiant, fruit d'une authentique recherche personnelle, et de cette façon, fera date chez ce collégien de San Diego, qui ne pourra oublier cette rencontre posthume avec cette adolescente suppliée, qui avait le même âge que lui à l'époque. ■

Claude Bocharberg

Prochainement nous co-publierons avec « Actualité Juive » un nouvel ouvrage de Claude Bochurberg intitulé « Témoins de la Shoah », où seront rassemblées de nombreuses chroniques de Claude qui, au cours de trente années d'émissions « Mémoire et Vigilance » a interviewé beaucoup de déportés, orphelins de déportés, enfants cachés, militants de la mémoire et Justes des Nations et leur a consacré des articles dans « Actualité Juive ». Depuis, nombre d'entre eux sont hélas décédés et ce sera à terme le cas des autres. Cet ouvrage retiendra le parcours et le destin d'hommes et de femmes qui ont traversé la Shoah et qui ont témoigné. Le talent et l'assiduité de Claude, méritaient toutes nos félicitations et toute notre estime. Notre mémoire de la Mémoire de la Shoah en France dépend de ses émissions (dont il a fait don au Mémorial de la Shoah) et de ses chroniques dans « Actualité Juive », comme le démontre le nombre de leurs reproductions dans notre bulletin et cette prochaine publication.



Comme j'aime le dire : pour travailler en permanence sur la mémoire de la Shoah, il vaut mieux être heureux dans sa vie personnelle. C'est le cas de Claude. Avec son épouse Françoise, il s'est rendu récemment à San Diego où résident son fils Lionel, avocat (1968), sa femme Stéphanie, leurs enfants jumeaux Ruben et Loren 14 ans. Leur autre fils Arnaud (1970) les avait rejoints en Californie pour des vacances familiales avec son épouse Dorothee et leurs enfants Lou 7 ans et Alex 5 ans. Voici donc la photo des fils Bochurberg, de leurs épouses et des quatre petits-enfants de Claude et de Françoise



ועידת התביעות
Claims Conference
The Conference on Jewish Material
Claims Against Germany
www.claimscon.org



**Vous êtes survivant de la Shoah?
Vous avez des revenus modestes?
Vous souhaitez pouvoir rester à domicile?**

LE PROGRAMME DE MAINTIEN A DOMICILE

ICHEIC

DE LA FONDATION CASIP-COJASOR

PEUT VOUS AIDER :

- **A faire face à vos dépenses d'aide ménagère,**
- **A compléter vos remboursements santé,**
- **A aménager votre logement pour plus de sécurité,**
- **A mieux vous alimenter,**
- **A financer vos transports en ville.**

Contactez : Miriam ELBAZ
Permanence téléphonique le mardi après-midi
01 44 62 13 13
miriam.elbaz@casip-cojasor.fr
Chef de service Brigitte WEBER

Fondation CASIP-COJASOR
8 rue PALI-KAO
75020 PARIS

Passerelles

coute et orientation

*pour les victimes de la Shoah
et leurs enfants*

N° Vert 0 800 39 45 00

F.F.D.J.F.
32, Rue de la Boétie
75008 Paris

Paris, le 7 septembre 2009

Comité de parrainage

Bernard Kanovitch
Serge Klarsfeld
Liliane Klein Lieber
Claude Lanzmann
Max Librati
Samuel Pisar
David de Rothschild
Paul Schaffer
Marcel Stourdze
Elie Wiesel

Chers amis,

Par la présente, je souhaitais vous rappeler que le service Passerelles peut accorder des aides financières ponctuelles aux personnes en difficulté sociale, ou qui se trouveraient dans l'incapacité de régler certaines factures, ou d'engager des frais pourtant indispensables.

En effet, les Fonds d'Urgence alloués par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et par la Claims Conference nous permettent d'intervenir sur divers postes: électroménager à remplacer, literie, frais d'inhumations, arriérés de loyer, charges locatives ou de copropriété, frais médicaux et dentaires non remboursés par la sécurité sociale et / ou la mutuelle, repas, vêtements

De plus, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, dans un souhait d'améliorer les conditions de vie des publics les plus vulnérables, notamment en ce qui concerne les frais liés au (re)logement (déménagement, réaménagement...), a récemment décidé d'augmenter de façon substantielle sa contribution au Fonds d'Urgence.

En qualité de responsables de votre association, nous vous invitons donc à nous orienter vos membres qui rencontreraient des difficultés financières.

En restant à votre disposition, je vous prie de croire, Chers amis, en mes sentiments les meilleurs.



Andrée Katz
Responsable, Passerelles



Fonds
Juif Social
Unifié

Rejoindre un groupe
de parole



PARTAGER... ECOUTER... DIRE... TRANSMETTRE...

« Ecoute, Mémoire et Histoire »
un service de l'OSE dédié aux survivants
de la Shoah et leur famille



« Ecoute, Mémoire et Histoire »
est un service qui répond
depuis des années aux
demandes des survivants de la
Shoah et de leurs familles.
Il est mis en place par l'OSE
avec le soutien de la Fondation
pour la Mémoire de la Shoah.

Ce service propose :

- Des groupes de parole de personnes de la 1^{ère} génération
- Des groupes de parole de personnes de la 2^{ème} génération (nées après la guerre)
- Des ateliers « De la parole à l'écriture »

Les personnes de la 3^{ème} génération sont invitées à nous contacter.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Contactez Claudia Eliscovich :

- au Centre Georges Garel de l'OSE :
01.53.38.20.20
117, rue du Faubourg du Temple
75010 Paris

- au local « Ecoute, Mémoire et Histoire »

01.44.59.35.62
19, rue du Pont aux Choux
75003 Paris

Avec le soutien
de la FMS



OSE • 117 rue du Faubourg du Temple 75010 Paris.
T 01 53 38 20 20 • F 01 53 38 20 12

En défense du Père Desbois

Son travail sur la Shoah plaide en sa faveur

Les critiques dont le Révérend Père Desbois a fait l'objet ne méritent de sa part que de poursuivre sereinement l'œuvre qu'il a initiée, qu'il a conduite jusqu'à aujourd'hui et qui exige que lui et son équipe la mènent à son terme dans les meilleures conditions.

Si je me permets d'intervenir pour le soutenir, c'est parce qu'il y a plus de trente ans, j'ai entrevu en ce qui concerne la Shoah l'importance des massacres de juifs qui se sont déroulés en Union soviétique. A l'époque, dans un polycopié, j'ai réuni chronologiquement tous les rapports des Einsatzgruppen (unités mobiles d'extermination) qui m'étaient accessibles. En 1978, dans un ouvrage que Beate [son épouse] et moi avons publié aux Etats-Unis et intitulé *The Holocaust and the Neo-Nazi Mythomania*, nous avons inclus deux études approfondies du professeur George Wellers, directeur du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), l'une sur l'existence des chambres à gaz, l'autre sur le nombre des morts.

C'était un des premiers ouvrages à répondre aux allégations des négationnistes à une époque où la précision historique n'était pas le fort des porte-parole des organisations juives et où l'histoire de la Shoah se trouvait, sauf exceptions (le CDJC, Yad Vashem, Hilberg, Poliakov...), plus entre les mains d'amateurs passionnés que d'universitaires habilités à consacrer à ce sujet des thèses nécessitant des années de recherche afin que chaque page du livre tragique de la Shoah ne reste ni ignorée ni négligée.

Dans son étude le professeur Wellers avait travaillé sur les recensements en URSS en 1926, 1939 et 1959 et était parvenu à établir qu'environ 1,8 million de juifs soviétiques avaient été victimes de la Shoah. Ces statistiques ont été confirmées par les rapports des Einsatzgruppen, par le rapport du statisticien Richard Korherr choisi par Himmler (et que nous avons retrouvé en 1977), mais aussi par les rapports des commissions d'enquête soviétiques sur les crimes commis par les nazis sur le territoire de l'URSS (rapports que j'ai pu voir à Moscou dès 1984 sans avoir la possibilité de les exploiter).

Les historiens étaient au courant mais cette tuerie systématique restait ignorée

Serge Klarsfeld

Président de l'Association
des fils et filles des juifs
déportés de France

du grand public, alors qu'il est capital que le grand public partage l'opinion de la communauté historique.

L'expression « Shoah par le gaz » est juste puisque tant de juifs sont morts gazés. L'expression « Shoah par malnutrition et misère physiologique » est juste puisque tant de juifs sont morts de faim et de maladies provoquées et non soignées. L'expression « Shoah par balles » est juste puisque tant de juifs ont été tués par des tirs. L'expression « Shoah par pogroms » serait juste aussi puisque tant de juifs ont été tués à coups de bâtons ou de matraques. La Shoah est une opération unique mais les modalités de mise à mort ont été multiples et chacune d'elles nécessite des recherches particulières.

« La foi qui le guide
a peut-être plus
d'exigence historique
que le professionnalisme
de beaucoup
d'historiens »

L'équipe du Père Desbois a enquêté dans plus de 260 localités d'Ukraine, dans une trentaine en Biélorussie. Elle a recueilli des centaines de témoignages qui corroborent les investigations des commissions d'enquête soviétiques et qui expliquent très précisément le déroulement de ces massacres, comment et par qui les fosses communes ont été creusées, tout en extrayant les preuves matérielles de ces crimes et qui en étaient les auteurs et en bétonnant sous surveillance religieuse les lieux d'extermination afin qu'ils ne puissent plus être saccagés. Sans la personnalité du Père Desbois et son état d'ecclésiastique, aucune équipe n'aurait pu s'engager efficacement dans une pareille entreprise

et obtenir l'indispensable coopération aussi bien de la population que des autorités.

Il en est allé de même pour les noms des victimes de la Shoah que pour les fosses communes de ses victimes. Pour retrouver les noms, il fallait réussir à pénétrer dans les archives d'Etats qui avaient participé à la solution finale et qui étaient réticents à faire la lumière sur leur passé ; il fallait creuser comme des archéologues dans des archives nationales, ministérielles, départementales, municipales pour y découvrir des listes, des dossiers, des fiches, des papiers d'identité, des photographies. Aujourd'hui de tous les pays les noms, les états civils, les destins dans les ordinateurs de Yad Vashem s'additionnent par millions tandis que chaque victime dont l'existence est établie et documentée redevient un sujet de l'histoire.

Les travaux de l'équipe du Père Desbois suivent une méthode originale et rigoureuse : enquête archivistique dans les documents soviétiques et allemands et dans les études historiques antérieures, enregistrement de l'histoire orale sur le terrain grâce à une enquête de proximité, recherche balistique et archéologique. Toutes ces données sont traitées et rassemblées afin que les chercheurs puissent y accéder dans le cadre de recherches universitaires et, si besoin est, les soumettre à leur esprit critique. Il faut souligner qu'il ne s'agit pas pour le Père Desbois de mener une enquête pour rechercher qui parmi les témoins ou leurs parents aurait participé aux crimes ou en aurait pu en tirer profit. Pareille démarche menée par lui ou par tout autre aurait aussitôt mis fin à l'initiative.

Les détracteurs du Père Desbois acceptent difficilement qu'en quelques années seulement il ait acquis une véritable renommée internationale. Il la mérite pour avoir surmonté dans cette aventure historique de très grandes difficultés matérielles, intellectuelles, diplomatiques, financières et même physiques et pour avoir rendu visible et compréhensible pour le plus grand nombre un gigantesque crime qui n'était que comptabilisé et sommairement décrit dans des ouvrages à diffusion restreinte. La foi qui le guide a peut-être plus d'exigence historique que le professionnalisme de beaucoup d'historiens. ■

Les survivants d'Auschwitz fidèlement présents à la Victoire

Le dimanche 13 septembre en la Grande Synagogue de la Victoire, à quelques jours de Roch Hachana, s'est tenue la traditionnelle Cérémonie en Mémoire des Déportés et des Victimes de la Shoah, retransmise par France 2, réalisée par JN Despert, avec des commentaires de Victor Malka. Cette année, selon les souhaits de Laure Baudoïn, responsable des programmes religieux sur la chaîne publique, en symbiose avec la commission Shoah de l'ACIP, présidée par Denis Elkoubi, le témoignage émouvant de madame Simone Veil devait être diffusé à l'antenne, avant que ne s'ébranle en la Grande Synagogue, les porte-drapeaux, suivis du cortège des Grands Rabbins, et des personnalités des Consistoires, pour lesquels les EIF faisaient une haie d'honneur de chaque côté de l'allée centrale.



En présence d'un parterre de Représentants de la Présidence de la République, des Corps Constitués, des dirigeants des grandes Associations Juives, des autorités civiles, religieuses, militaires, de nombreux jeunes des écoles juives, de polytechniciens en tenue, d'élus et de personnalités parmi lesquelles : MR Daniel Shek ambassadeur d'Israël en France, Mme Simone Veil, Richard Prasquier Président du Crif, André Vingt-Trois Archevêque de Paris, Pierre Lellouche secrétaire d'Etat chargé des AE, Me Vieu-Charrier, adjointe au Maire de Paris, Dominique Bertinotti Maire du 4^{ème}, Mme Françoise de Panafieu député AN, Bernard Debré député AN, JJP Martin Maire de Nogent, le Pr Addy Steg, Béatrice Boukris-Halpern présidente des EIF, c'est la chorale de la Victoire conduite par MG Thoron qui devait ouvrir cette cérémonie avec le célèbre « chant des marais », avant que n'intervienne Joël Mergui, Président de l'ACIP et du CC, lequel déclara : « Cette cérémonie impose également un moment de recueillement pour tous les déportés non juifs... Chaque déporté est un drapeau... Vous êtes les témoins de ce que l'humanité a fait de pire, et de ce qu'elle peut également faire de meilleur... Pourtant des négationnistes osent contester la souffrance vécue dans votre chair... Aujourd'hui, ce sont nos enfants et nos petits-enfants qui doivent apprendre à témoigner en votre nom et

au nom de tous ceux qui ont disparu... Mesdames et messieurs les déportés survivants, avec un respect profond, je vous demande plus que jamais de continuer à témoigner... Je souhaite que toutes nos structures vous ouvrent leur porte pour nous permettre de vous entendre dire, encore et toujours le récit de votre voyage hors de l'humanité. Nous avons besoin de vous dans nos synagogues pour renouer le lien avec un passé qui ne disparaîtra jamais. Nous avons besoin de vous et de vos petits-enfants. Il y a ceux qui ont bâti la terre d'Israël, terre du peuple juif. Il y a ceux qui perpétuent la Mémoire. Avec vous et vos petits-enfants, n'est-il pas de notre devoir et de notre honneur de perpétuer ce que les nazis ont voulu effacer : le Judaïsme dans toutes ses composantes. »

Entretenir une mémoire vivante

Après cette intervention, vint le temps solennel de l'allumage des six bougies, effectué en signe de transmission par le jeune Bar Mitsva Ruben Chomand, petit-fils d'André Chomand, ancien d'Auschwitz, entouré de quelques 30 survivants des camps nazis, parmi lesquels se trouvaient deux centenaires, Mm Aron Mlitzack et Léon Baldinger, déportés respectivement de France par le convoi 46 et de Pologne, ainsi que Raphael Esraïl président de l'UDA, Ida Grinspan, Léa Rohatyn, Francine Christophe, Henri

Zadjenwergier, Paul Schaffer président du CFYV....

Puis, le comédien Stéphane Freiss devait procéder à la lecture en français de l'élégie de Y.L. Bialer : « Kina », avant que n'interprète avec brio le violoniste Alexandre Brussilovsky la sonate du film : « la liste de Schindler. » Ensuite, prenant la parole pour la première fois en tant que Grand Rabbín de France, Mr Gilles Bernheim, souligna « qu'il lui incombe au côté des déportés et des enfants de déportés, d'entretenir une mémoire vivante pour qu'avec tous les hommes, Juifs et non-Juifs, nous puissions continuer à méditer les leçons d'un forfait qui a entaché à jamais la dignité de l'homme occidental... Cette cérémonie a aussi pour vocation d'apporter un démenti définitif à ce qu'a été le projet des nazis, à savoir qu'il ne devait rester aucune trace, aucune mémoire du peuple juif assassiné... N'oublions pas que par l'opération de la Solution Finale, les nazis ont voulu produire la disparition non seulement d'êtres humains, mais aussi de l'idée même que le peuple juif ait pu exister. Le mot Juif devait disparaître du langage et pas seulement de la mémoire. Il devait y avoir la mort, et personne, personne ne devait jamais porter témoignage. Cette phrase incarne ce qu'a été le nazisme. Cette phrase nous colle à la peau... Cette cérémonie est d'abord dédiée au rappel du souvenir, du Zek'er, de chacun de ces enfants, de ces femmes, de ces hommes qui sont morts

sans sépulture. Sur la tombe desquels aucun proche ne peut venir se recueillir et pleurer. Les prières nous invitent elles aussi à ne pas oublier. Parce qu'il y a le bruit du monde et le silence des absents. Il y a la prière que nous adressent les morts. Il y a la prière que nous leur adressons maintenant. »

Après cette allocution du Grand Rabbín de France, Mr Loeb président d'honneur de la Victoire, accompagné de Milo Adoner, ancien d'Auschwitz, se chargèrent de l'ouverture solennelle du Tabernacle et de la sortie de la Thora, confiée cette année à Maurice Jablonski, le seul survivant du convoi 51 du 6 mars 1943, qui eut à subir les enfers de Sobibor, Maidanek et Birkenau.

Enfin, après le « El Male Rahamim » suivi du « Kaddish » conduit par le rabbin Olivier Kaufmann de la synagogue Charles Liché, entouré de l'ensemble des déportés, puis le retentissement du « Shofar » et la rentrée du Sefer Thora, le Grand Rabbín de Paris, M David Messas devait dire les prières pour les Déportés, non sans dénoncer le négationnisme et le crime antisémite perpétré contre le jeune Ilan Halimi, puis donner la parole à Mr Moche Sebag, le nouveau rabbin de la Victoire pour la prière pour la République Française prolongée par celle de l'Etat d'Israël, chantée par Adolphe Attia et le Chœur, avant que ne se clôture cette belle cérémonie, augurant les temps forts du calendrier de la Mémoire pour notre pays... ■

Claude Bochurberg

Médias



Francka Potente (Beate Klarsfeld) et Yvan Attal (Serge Klarsfeld).

Dans « La traque », un téléfilm réalisé en 2008, Laurent Jaoui rend hommage à la persévérance de Serge et Beate Klarsfeld pour leur chasse aux nazis, et plus particulièrement pour l'arrestation de Klaus Barbie. Un polar réussi.

De nombreux documentaires se sont intéressés au destin des époux Klarsfeld, les « chasseurs de nazis », ainsi qu'au parcours criminel du « boucher de Lyon », alias Klaus Barbie. Laurent Jaoui a fait le pari d'un téléfilm pour mettre en avant ce couple désormais rentré dans l'histoire. Et c'est une excellente initiative car l'on sait que les films attirent un public plus large, ce qui permet de mieux sensibiliser sur cette période sombre du XXe siècle. Dans les années soixante-

dix, de nombreux nazis sont condamnés en France par contumace, tout en restant en liberté en Allemagne ou en Amérique du Sud. En juin 1971, le tribunal de Munich accorde un non-lieu à Klaus Barbie. Les Klarsfeld refusent cette décision, et mettent tout en œuvre pour fournir des preuves concrètes de la culpabilité de Klaus Barbie. Ce qui peut paraître incroyable, et cela est bien démontré dans le film, c'est que Serge et Beate Klarsfeld sont parvenus à constituer un dossier à

charge sans aucun moyen conséquent, financier ou humain. De plus, après avoir reçu l'appui d'un juge allemand pour la réouverture du dossier, il a fallu se rendre en Bolivie, où la présence de Klaus Barbie a été détectée. C'est une difficulté supplémentaire lorsque l'on connaît la situation problématique de la Bolivie dans ces années.

Pour ceux qui pensent déjà connaître l'histoire des Klarsfeld, ce film apporte des éléments méconnus, comme le fait que Klaus Barbie continuait son métier de bourreau, mais sur des victimes boliviennes. Il faut également noter l'excellente interprétation des acteurs, avec un Yvan Attal impeccable dans le rôle de Serge Klarsfeld.

Cet hommage à Serge et Beate pourrait constituer un formidable thriller policier, si seulement les faits évoqués ne reposaient sur une réalité historique dramatique. ■

David Pouvil

Sur ARTE :

Le film « La Traque » a été diffusé sur Arte le 2 octobre à 20h45 en France et en Allemagne.

Le documentaire d'Antoine Casubolo Ferro « Un crime de l'Etat Français – La Rafle des Juifs étrangers en zone libre » sur une proposition et avec le concours de Serge Klarsfeld a connu un véritable succès. Diffusé à une bonne heure sur F3 le 1^{er} septembre, son audience et sa qualité ont été remarquées. La veille, au Mémorial de la Shoah, il avait été projeté en avant-première devant une assistance exceptionnelle de dirigeants de chaînes de TV, dont le Président de France-Télévision Patrice de Carolis. Le producteur du film, Claude Berda, envisage le tournage d'autres films sur plusieurs épisodes de la Shoah. Parmi les (excellents) témoins ayant participé à l'œuvre, nos amis en France Marianne Spier-Donati, Paul Schaffer, Edouard Drommelschlager et en Israël Bernard et Louis Fogiel et Maurice Szmidt.

Les 2 et 3 juillet, Serge Klarsfeld était à Budapest où se tournait une partie de « La Rafle » (du Vel d'Hiv) dont il est le consultant historique. Ce grand film est produit par Alain Goldman, récent producteur du film oscarisé « La Môme » et il est réalisé par son épouse, Roselyne Boqh (metteur en scène de « Christophe Colomb » avec Gérard Depardieu). Alain Goldman a fait partie de ces jeunes Juifs qui ont manifesté à nos côtés en Allemagne à la fin des années soixante-dix ; en particulier au Procès de Cologne en 1979. « La Rafle » devrait être à la hauteur de l'évènement qu'elle affronte : montrer l'inhumanité de l'exécution de la rafle ainsi que les souffrances de celles et de ceux qui en furent victimes, surtout les parents et les enfants. Je vous donne rendez-vous à sa sortie sur les écrans le 10 mars 2010 peut-être à même à sa présentation en avant-première hors compétition à Berlin en février 2010. Parmi les acteurs, Jean Reno et Gad Elmaleh.

Le Journal du Dimanche

Cinéma

En ce jour terrible de juillet 42



Reportage photo Bruno Calvo

Tourné actuellement à Budapest, le film de Roselyne Bosch fait revivre la rafle du Vél d'Hiv

file, le film que réalise en ce moment Roselyne Bosch.

Ex-reporter au *Point*, entrée en cinéma comme scénariste de 1492 pour Ridley Scott, Roselyne Bosch est aujourd'hui à mi-parcours des quatre-vingts jours de tournage que comptera au final cette fresque ambitieuse, produite par Alain Goldman, son mari à la ville. Le film dira qu'il y eut au moins un enfant survivant, toujours de ce monde, Joseph Weissmann, un septuagénaire attachant. In-

Budapest envoyé spécial
Carlos Gomez

BIEN SUR il y avait eu *Monsieur Klein*, et des années 1970 et, à travers ces films, le cinéma français avait tenté d'évacuer un peu de notre mal-être collectif vis-à-vis de ce qui s'était passé le 16 juillet 1942, à hauteur du

Jeudi matin, dans un studio de Budapest, premières prises de vues dans le décor qui reproduit l'enceinte du Vél d'Hiv, tel qu'il se présentait le 16 juillet 1942. Dans les gradins, une foule de figurants représentant quelques unes des

bien sûr, mais aussi des gens courageux, sortis de la guerre la tête haute, puisqu'ils su- rent désobéir aux ordres pour sauver des vies. » Le scénario dépeint d'ailleurs bien cette France paradoxale qui, en dépit du zèle de sa police vis-à-vis de l'occupant, fut le pays d'Europe où la déportation fut la moins efficace.

L'écriture du scénario a accaparé la réalisatrice deux ans et demi. « Je voulais qu'il ne soit fait que d'épisodes réels. Lorsque Péraïn ou Hitler parlent, lorsque René Bousquet, chef de la police de Vichy, parle, ce sont leurs mots, tels que consignés dans les minutes de procès ou dans les livres de référence. » Hitor, notam-

ment, apparaît sous un tour méconnu, en vrai d'usure.

rappelle le Loiret à s'y méprendre », raconte Olivier Raoux, chef décorateur sur *La Môme*, un grand film déjà produit par Alain Goldman. La difficulté majeure lorsqu'on travaille à son poste sur une histoire aussi dramatique-ment vraie? « Éviter les décors par trop... décoratifs, justement. Faire réalistes, mais sans faire peur. Garder la photogénie en tête, mais ne pas se rendre à elle. Des gens sont morts dans cet univers que nous avons recréé. » Un même sentiment d'étrangeté a été expérimenté par l'équipe de Pierre-Jean Larroque, chargé des costumes et de l'impression de milliers d'étoiles jaunes, patinées pour donner l'impression de différents niveaux

point de Bir-Hakeim, à Paris. Ce jour-là, dans l'enceinte du vélodrome d'Hiver, la police de Vichy faisait s'entasser 13.152 personnes. Elles avaient été arrêtées aux premières heures du jour, pour le fait d'être juives. Trois jours durant, le Vél' d'Hiv allait être le début de leur calvaire, avant la déportation vers les camps.

Le film de Joseph Losey, comme celui de Michel Mitrani, excellents, n'offraient qu'une vision parcellaire et périphérique de ce qui s'était réellement passé, en ce jour du terrible été 1942. On a oublié notamment qu'un tiers des prisonniers de ce lieu sinistre étaient des enfants, comme s'attachera à illustrer *La Ra-*

tivité sur le plateau.

Avec l'Éducation nationale et contre les idées reçues

« Je fais un film sur la vie, moins que sur la mort, dit Roselyne Bosch. Je fais un film pour l'avenir, moins que pour le passé. Et je le fais pour mes enfants, qui portent le nom de leurs grands-parents, inquiétés à la même époque. » Le ministère de l'Éducation nationale apportera un soutien effectif à *La Rafle*, lors de sa sortie publique, en mars. La réalisatrice souhaite que le film permette de lutter contre quelques idées reçues. « Sur la la- cheté des Parisiens, par exemple. Il y en eut,

13.152 personnes arrêtées ce jour-là.

Gad Elmaleh (ci-dessous à gauche) dans un rôle peu habituel.

Sylvie Testud (à droite), dans une scène montrant les premiers instants de la rafle à Montmartre.

junkie surmédicalement; shooté à l'adrénaline par ses médecins personnels.

Début juin, les premières prises de vues ont eu Montmartre pour cadre, dans un luxe de décors qui a laissé le voisinage bouche bée. Depuis fin juin, l'équipe s'est installée dans les studios Mafilm de Budapest, le Cinecitta hongrois où Rappeneau tourna son *Cyrano* et Nicolas Cage récemment une superproduction fantastique. Six cents figurants ont été mobilisés, dont une majorité d'enfants, pour les scènes qui font revivre la détention interminable au Vél' d'Hiv, mais aussi l'intermède dans le camp de Beaune-la-Rolande. « On a trouvé en périphérie de Budapest un coin de verdure qui



La première à Berlin ?

Olivier Raoux a fait tirer 30 km de faux barbelés (aux picots en caoutchouc, couverts de peinture rouille) afin que les enfants ne se blessent pas lorsqu'ils devront tourner ici. Les principaux rôles sont tenus par Mélanie Laurent (en infirmière courage), par Jean Reno (un médecin), Sylvie Testud, Anne Brochet, Samuel Le Bihan, et Raphaëlle Agogue dont les débats ne passeront pas inaperçus. Et puis il y a Gad Elmaleh qui interprète le père du petit Weissmann. Gad, qui après Coco trouve ici une nouvelle occasion de travailler avec Alain Goldman. « Je connaissais de manière floue l'histoire du Vél' d'Hiv et comme beaucoup de séfarades j'ai une sorte de complexe de culpabilité vis-à-vis de la communauté ashkénaze, du fait de ce qu'elle a subi. Nous avons la même religion, pas la même histoire. C'est une fierté pour moi de participer à un tel projet, qui œuvre à l'éducation des générations futures. »

Les chaînes de télé aussi l'ont compris au-delà de leur concurrence habituelle: pour la première fois, un film sera cofinancé par TF1 et par France 3. Alain Goldman a pourtant peiné à trouver immédiatement un distributeur. Il les a tous vus, mais c'est Goldman qui a accepté le projet. Jeudi, Goldman a invité des exploitants de salles de province à découvrir un premier montage de six minutes. Un bout-à-bout de premiers rushes qui vibrent déjà d'une émotion qui ne trompe pas. Alain Goldman rêve d'ouvrir le festival de Berlin en février prochain avec *La Rafle*. Au nom de l'amitié, autant que du souvenir.

Serge Klarsfeld : « Un film nécessaire pour les jeunes générations »

Interview
Danielle Attali



Serge Klarsfeld, 73 ans, a assisté en Hongrie au tournage en studio de *La Rafle*. Un grand moment d'émotion pour cet avocat, écrivain et historien qui échappa à la Gestapo en 1943 et a consacré sa vie à traquer les nazis.

Vous avez passé deux jours sur le tournage. Quels sentiments cela a-t-il provoqué ?

J'ai pleuré. Car moi, ce que j'ai revu à travers cette représentation, c'est la réalité du drame. Il faut aussi se souvenir qu'il n'y a pas

vraiment d'images de la rafle du Vél' d'Hiv. Juste une montrant des véhicules devant l'enceinte, que j'ai retrouvée en 1990.

Pourquoi si peu de documents visuels ?

La rafle eut lieu le matin très tôt à partir de 4 heures. Il y avait peu d'appareils photo. Et comment imaginer ce qui se passerait après ? Je me souviens d'une déclaration de Gisèle d'Estaing qui avait « vu des gens qu'on emmenait ». Depuis, j'ai retrouvé plus de 1.500 photos de ces enfants déportés.

Le film était donc nécessaire ?

Oui, la nécessité de la représentation visuelle de la rafle s'imposait dans un grand film populaire, pédagogique et qui fera référence. J'ai

été enthousiasmé de voir à quel point le producteur Alain Goldman et la réalisatrice Roselyne Bosch ont rassemblé des éléments reconstituant l'époque.

Il est utile de raviver la mémoire des jeunes générations ?

De la fixer, oui. La rafle du Vél' d'Hiv est une gigantesque tragédie pour les juifs et pour la France parce qu'elle fut perpétrée exclusivement par la police française et ordonnée par le gouvernement français, constituant le déshonneur du régime de Vichy.

Pourquoi les enfants étaient-ils séparés de leurs parents ?

Les Allemands disaient ne pas avoir « le feu vert de Berlin pour déporter les enfants ». On les a donc

séparés de leurs parents, parfois à coups de crosse, parce qu'il y avait trois trains par semaine à remplir. C'est le moment le plus abject, le plus odieux, le plus terrible de l'histoire de France. Ce qui interroge encore les Français, c'est la décision prise par Pétain. Laval et Bousquet de livrer des milliers d'enfants à Hitler, infligeant à la France une défaite morale dont le poids a été incalculable.

Quelle a été votre contribution au film ?

En tant qu'historien et consultant, mon rôle a été de veiller à ce que la réalité historique soit respectée de la manière la plus précise possible. Roselyne Bosch m'a ainsi sollicité à différents stades de l'écriture de son scénario.



Une scène reconstituant l'arrivée des enfants à la gare de Beaune-la-Rolande, dans le Loiret.

Le Colloque de Lacaune (Tarn) : un remarquable succès

Je suis particulièrement attaché au Colloque de Lacaune dans le Tarn, où je me suis déjà rendu à deux reprises. Cette année, après la cérémonie du Vendredi 11 septembre à Llo dans les Pyrénées-Orientales, Alex Halaunbrenner et moi nous sommes rendus à Lacaune pilotés par Cathérine Grynvogel, Professeur à l'Université des Sciences Sociales de Toulouse I et par Edouard Drommelschlager

Ce Colloque de deux jours, comme tous les précédents, a lieu tous les deux ans. Il est remarquablement organisé par notre ami Jacques Fijalkow, membre des FFDJF, dont le père a été déporté par le convoi 50 du 4 mars 1943. J'avais proposé le thème de cette année : les études régionales sur le sort des Juifs en France. Le titre en a été : « **La Shoah dans les départements français – déportation, sauvetage, survie** ». Il a été divisé en cinq parties : « approches d'ensemble » (où j'ai fait une communication de 30' sur « le nouveau Mémorial de la déportation des Juifs de France et les recherches départementales ») ; la Shoah dans le Sud de la France ; dans l'ouest ; dans le Centre et dans l'Est. Programme très studieux puisqu'il comportait également des Ateliers de l'histoire.

A cette occasion, j'ai établi une bibliographie non exhaustive de plus de 250 ouvrages qui a été communiquée aux participants du colloque, lesquels étaient très nombreux. Les interventions des communicants étaient de très bonne tenue. C'est ce que je prévoyais dès 1993 dans mon introduction au « Calendrier de la Persécution des Juifs de France », où j'encourageais fortement ce type de recherches que j'avais menées moi-même sur les régions préfectorales de Nice, Marseille et Montpellier :

« Pour préciser encore les faits, pour aider ceux, chercheurs régionaux et locaux, qui apportent tant à la connaissance profonde de ce drame complexe et qui ont la volonté de creuser le sujet ; j'ai conçu, à l'aide de ma nouvelle documentation, cet outil de travail. Je pense, en particulier, aux remarquables contributions régionales apportées par des historiens et par des chercheurs, tels que Gérard Gobitz, rescapé de l'enfer concentrationnaire, qui, inlassablement, département par département, éclaire le destin de ces compagnons raflés avec lui en août 1942 en zone libre et qui le fait inscrire dans le marbre ou le métal des plaques commémoratives apposées aux lieux de mémoire de la honte de Vichy. Je pense à Eric Malo, qui, le premier, a publié une monographie sur le camp de Noé, à Claude Laharie et à son puissant travail sur camp de Gurs, à André Fontaine et à Jacques Grandjanc aux publications desquels le camp des Milles devra peut-être d'être choisi comme camp de la zone libre ; à Christophe Capelle et à ses recherches minutieuses sur les Juifs de Normandie ainsi qu'à Annie Lambert et à Claude Tocze dont les travaux sur les Juifs de Bretagne sont précieux. Je pense à Jean-Louis Panicacci, qui a longuement étudié le sort des Juifs dans les Alpes-Maritimes et à Denis Torel sans lequel le sort des Juifs dans la Principauté de Monaco resterait ignoré. Les publications de tous ces chercheurs et celles d'autres encore dont les travaux sont en gestation ont plus de mérite à mes yeux que les œuvres d'historiens, dont l'ambition tend à dominer l'ensemble du sujet sans y apporter une authentique contribution fondée sur une recherche personnelle et véritable. »

Pour le prochain colloque j'ai suggéré à Jacques Fijalkow de proposer le thème : « Les Juifs en France et les Frontières ». Ce thème permettra de préciser le nombre et les catégories de Juifs vivant en France en 1939, mais aussi en 1940 après l'arrivée des réfugiés de Belgique ; combien de Juifs ont pu quitter légalement la France après l'armistice ; combien de Juifs ont été arrêtés en France venant des Pays-Bas pour tenter de passer en Suisse ; combien de Juifs ont quitté illégalement la France pour passer en Suisse, en Espagne ou en Italie ou en Afrique du Nord, et si l'on tient compte de la ligne de démarcation comme « frontière », combien de Juifs ont été arrêtés en tentant de la franchir jusqu'au 11 novembre 1942 pour passer d'une France occupée où avait lieu la rafle du Vel d'Hiv à la France de Vichy où allait avoir lieu la grande rafle des Juifs apatrides.

Les actes du Colloque de Lacaune seront publiés en 2010 avec le soutien de la FMS.

Dans la conclusion de mon intervention à Lacaune, j'ai insisté fortement :

« Les Archives départementales abondent en ressources sur la connaissance du sort des Juifs pendant cette période. A partir de l'examen systématique de ces archives sous divers angles il sera possible de mieux connaître les mouvements géographiques de la population juive pendant ces années terribles et de vérifier les conclusions des plus importantes des historiens qui ont travaillé sur le sort général des Juifs en France pendant la Shoah. Pour cela la FMS et au Mémorial de la Shoah il faudra soutenir plus encore les études régionales et aider à leur publication, comme le faisons à notre échelle dans l'association des FFDJF. Notre association a déjà publié la 2^e édition de l'ouvrage de Françoise Job sur le camp d'Ecrouves et Co-publiera en 2010 l'excellent ouvrage d'Alexandre Doulut et de Sandrine Labeau sur la déportation des Juifs en Lot-et-Garonne. Je pense que ce colloque aidera puissamment à ce que de nombreux chercheurs prennent l'initiative de nouvelles études. Il s'agit pour les chercheurs régionaux et locaux de tous âges et de toutes les situations universitaires ou non d'une perspective fascinante, puisqu'il suffit d'avoir accès aux archives départementales pour être assuré de pouvoir disposer d'une documentation inédite, souvent inexploré qui est la condition même d'un travail original, émouvant et fécond qu'il s'agisse de la perte des Juifs ou de leur survie. Beaucoup d'entre ceux qui participent à ce colloque sont de pareils chercheurs. Faites des émules ; pour ma part je serai toujours à vos côtés et pas seulement en paroles, comme certains entre vous peuvent en témoigner. »

Les communications historiques au Colloque de Lacaune

Roger Fichtenberg, *Grand témoin, directeur de la maison du COJASOR de Lacaune (1945-46)*

Serge Klarsfeld, *Association des fils et filles des déportés juifs de France : Le nouveau mémorial de la déportation des Juifs de France et les recherches départementales*

Jacques Sémelin, *historien et politiste, directeur de recherche CNRS (CERI-Sciences Po Paris) : Survie et sauvetage des Juifs "au ras des pâquerettes" (Annie Kriegel) : éléments pour une nouvelle recherche*

Robert Mencherini, *historien, université d'Aix-Marseille : De l'internement des étrangers à la déportation des Juifs dans les Bouches-du-Rhône*

Alexandre Doulut, *doctorant en histoire, université Paris VII : La déportation des Juifs de Lot-et-Garonne*

Michaël Iancu, *historien, université Babeş-Bolyai de Cluj (Roumanie) : Les Juifs dans le département de l'Hérault sous Vichy (1940-1944)*

Philippe Souleau, *doctorant en histoire, université Paris 1 : La question juive à Bordeaux / exclusion, persécution et résilience*

Renée Dray-Bensoissan, *historienne, IUFM de Marseille : La question juive à Marseille*

Olivier Héral, *orthophoniste, Association amitiés judéo-lacaunaises : Histoire d'un déporté du Tarn, Jacob Fraiman*

Alexandre Doulut, *doctorant en histoire, université Paris VII : Quelles archives pour faire l'histoire locale de la déportation des Juifs de France ?*

Daniel Fuks, *ingénieur, ancien secrétaire général du Consistoire israélite du Haut-Rhin : Enquête sur les victimes d'Alsace-Moselle : le cas du Haut-Rhin*

Geneviève et Georges Courtès, *professeurs retraités d'histoire, Société archéologique, littéraire et scientifique du Gers : Familles juives dans le Gers (1939-1945)*

Yves Lecouturier, *historien, chercheur associé au Centre de recherche d'histoire quantitative de l'université de Caen : Bilan de la Shoah dans les cinq départements normands*

Claude Toczé, *professeur retraité d'histoire : Les Juifs de Bretagne face à l'antisémitisme d'Etat (1940-1944)*

Karine Macarez, *maîtrise d'histoire contemporaine à la Sorbonne Paris 1 : La Shoah en Sarthe : communauté juive sarthoise et réfugiés juifs dans le département (1939-1944)*

Patrick Cabanel, *historien, Université de Toulouse-le Mirail : Les destins des Juifs dans le "rural profond" : essai de typologie à partir des départements du sud-est du Massif central*

Martin de La Soudière, *ethnologue, EHESS, chargé de recherches au CNRS : L'Auvergne, terre d'accueil ? Juifs et paysans durant la seconde Guerre mondiale.*

Simon Ostermann, *historien, thèse en cours d'écriture : Méthodes d'identification et de répression contre les Juifs dans les départements du Cher, du Loir-et-Cher, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loiret, 1940-1944*

Tal Bruttman, *doctorant à l'EHESS : La traque des Juifs durant l'occupation allemande en Isère (1943-1944)*

Ruth Fivaz-Silbermann, *historienne, chargée d'enseignement à l'Université de Genève : La Haute-Savoie, terre de refuge et tremplin vers la Suisse*

Jean Rolley, *professeur retraité d'histoire, Association de recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne : La mise en œuvre de la solution finale dans l'Yonne, 1940-1944*

Dimanche 27 septembre en fin de matinée eurent lieu les traditionnels hommages aux déportés au cimetière de Bagneux. Il s'agit d'une cérémonie qui prend beaucoup de temps pour que les participants puissent se rendre d'une tombe à l'autre, associative ou personnelle. Dans ces conditions, il est difficile sinon impossible d'assister dans la matinée à la fois à la cérémonie de Hazkarah au Mémorial et d'aller ensuite à Bagneux. En outre cela concerne le plus souvent des gens âgés. Ne serait-il pas préférable de dissocier les deux manifestations : de réserver la matinée à Bagneux et tard dans l'après-midi d'officier au Mémorial de la Shoah ?



Le 8 novembre Beate et Serge Klarsfeld seront à Munich où Beate sera honorée par le Prix Georg Elser du courage civique. Georg Elser a été en 1939 l'auteur, tout seul, de l'attentat à la bombe de la Brasserie de Munich, le Bürgerbräukeller contre Adolf Hitler. Par la suite Elser fut exécuté par les Nazis.



Le 25 septembre, à Lille, Serge Klarsfeld a participé à l'inauguration d'une remarquable exposition sur la Déportation des Juifs des départements du Nord et du Pas-de-Calais via la Belgique. L'exposition a été préparée par l'association « La Coupole » qui a beaucoup travaillé sur les travailleurs juifs dans les Ardennes. De très grandes toiles présentent des centaines de photos des déportés du convoi du 15 septembre 1942 parti de Malines avec les Juifs du Nord et du Pas-de-Calais. Martine Aubry a ouvert l'exposition. Notre président a pris la parole pour rappeler ce que fut en France la construction de la Mémoire de la Shoah.



Le 18 octobre à Mulsanne a eu lieu la cérémonie rendant hommage aux 44 enfants internés au camp de Mulsanne (à l'entrée du circuit du Mans) et transférés à Drancy le 18 octobre 1942, il y a 67 ans. Jean-Claude Ferré, Maire de Mulsanne et Henri Joinovici, délégué des FFDJF pour la Sarthe, présidaient cette cérémonie émouvante. Il y a quelques années, une importante délégation des FFDJF s'était déplacée à Mulsanne pour y inaugurer la stèle élevée à la mémoire des Juifs arrêtés dans la Sarthe en octobre 1942 et qui porte le nom de tous les enfants victimes de cette rafle.



Alexandre Halaunbrenner s'est rendu à Bagneux avec le drapeau des FFDJF aux obsèques de Lea Gorfinkel, héroïne de la Résistance et tante de notre ami Henri Gotainer.



Le programme de notre exposition en Allemagne sur « Les Enfants juifs allemands et autrichiens déportés de France » a été le suivant en 2009 :

Dorsten, Jüdisches Museum	13.02. - 08.03.2009
Lippstadt, Stadtbücherei	19.03. - 08.04.2009
Schwabach, Stadtmuseum	16.04. - 10.05.2009
Osthofen, Gedenkstätte KZ-Osthofen	27.05. - 15.06.2009
Schmalkalden, Bibliothek Fachhochschule	22.06. - 03.07.2009
Leer, Zollhaus	11.07. - 27.07.2009
Görlitz, KulTourPoint	08.08. - 24.08.2009
Neumünster, Textilmuseum	18.09. - 04.10.2009
Bielefeld, VHS Ravensberger Spinnerei	30.10. - 16.11.2009
Bochum, Zentrum für Stadtgeschichte	20.11. - 07.12.2009



Notre amie Larissa Cain vient de publier aux Edition Cerf un nouvel ouvrage émouvant consacré à « Irena Adamowicz – Une Juste des Nations en Pologne » préfacé par Simone Veil (17 Euros en librairie).

Nos chers amis Jean et Audrey Levy, frappés par le deuil le plus cruel, la mort en Israël de leur fils unique, Ivan, continuent courageusement à militer pour la mémoire de Shoah. Jean Levy avait proposé à la Délégation Générale du Développement Urbain de la Ville de Lyon qu'une rue ou un espace public soit dénommé « 44 Enfants d'Izieu ». Cette proposition a été suivie d'effet et une voie nouvelle du 7^e arrondissement de Lyon portera bientôt cette dénomination. Par ailleurs Jean Levy représente activement les FFDJF dans les instances qui ont pris en charge le devenir de l'espace de Mémoire du Fort-Montluc et il veille à ce que la spécificité du sort des Juifs déportés ou massacrés sur place soit respectée.

Montluc, futur lieu de « mémoire et de silence »

Le sort de la prison Montluc a été, lui, réglé. Son rôle historique durant l'Occupation lui évitera la pioche des démolisseurs. Rénovée, elle deviendra « lieu de mémoire »

Si l'incertitude plane encore sur le sort de Saint-Paul et de Saint-Joseph, celui de la prison Montluc est en revanche réglé. Elle ne sera pas détruite et conservera même l'essentiel de ses bâtiments inscrits, depuis le 25 juin dernier, au titre des monuments historiques. Elle deviendra un de ces lieux de mémoire qui, selon l'expression utilisée par le procureur général Jean-Olivier Viout, président du comité de pilotage du projet de reconversion, « arrête le temps et en porte le poids ».

Les travaux, qui ont débuté, devraient s'achever à l'automne

Cette préservation, Montluc la doit, bien sûr, au rôle que cette ancienne prison militaire construite au début des années 1920 a joué pendant l'Occupation. Est-il, en effet, besoin de rappeler que les autorités allemandes ont incarcéré ici plus de 7 000 personnes, juives ou résistantes, promises à la déportation, à la torture ou au peloton d'exécution ? A commencer par Jean Moulin, Marc Bloch ou les enfants d'Izieu. Reste que cette prison, définitivement désaffectée depuis février dernier - devenue maison d'arrêt ordinaire, elle n'abritait plus qu'un quartier réservé aux femmes -, ne deviendra pas pour autant un musée. Plutôt « un lieu de silence », comme l'explique le

Les réaménagements prévus de la prison Montluc

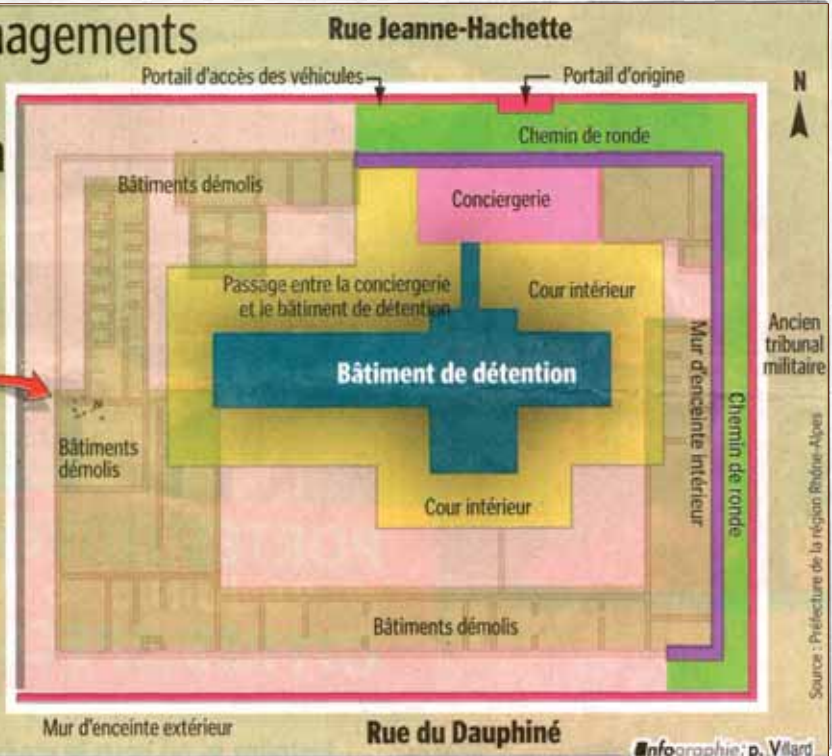


Éléments inscrits aux monuments historiques

- Bâtiments inscrits
- Bâtiments inscrits
- Bâtiments inscrits

Éléments démolis

- Bâtiments démolis



préfet Jacques Gérard, où sera évoqué le souvenir des victimes du nazisme. Demeurant propriété de l'Etat, sa gestion sera confiée au Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD) qui organisera les visites. Pour parvenir à ce résultat, une enveloppe de 150 000 euros a été attribuée par l'Etat, dans le cadre du plan de relance, soit le budget nécessaire pour réus-

sir à rendre aux locaux l'aspect qu'ils pouvaient avoir pendant la guerre, mais aussi pour les mettre aux normes de sécurité. « Rien de plus », assure le préfet qui ne veut surtout pas voir l'endroit dénaturé, ni devenir l'objet d'une quelconque mise en scène. Les travaux ont débuté, ils devraient s'achever à l'automne prochain. Pour quatre millions d'euros l'Université Jean-Moulin

Lyon III va, elle, racheter le terrain restant et les bâtiments qui ne sont pas concernés par la procédure de classement. Des démolitions seront entreprises, puis la construction de nouveaux locaux, « qui seront destinés à la formation professionnelle et à la formation continue », annonce Hugues Fulchiron, le président de l'Université. Mais tout ceci n'est encore qu'un projet, l'Univer-

sité devant finaliser le montage financier de l'opération, définir le cahier des charges avant de lancer le concours qui lui permettra de choisir un architecte. Une seule chose est pour l'instant certaine : l'accès à ces nouveaux locaux sera indépendant et situé rue du Dauphiné, la prison proprement dite conservant son entrée historique, rue Jeanne-Hachette.

R.R

Voyages à Auschwitz

Dimanches : 31 janvier 2010 - 21 et 28 mars 2010

Chaque année, le Mémorial de la Shoah organise des visites d'une journée sur le site d'Auschwitz-Birkenau, camp de concentration et d'extermination, où plus d'un million de personnes trouvèrent la mort. Ces voyages destinés à tous, se déroulent dans la mesure du possible avec d'anciens déportés.

**Mémorial
de la SHOAH**
Musée,
Centre
de documentation
juive
contemporaine

Transport	Rendez-vous à 6 h du matin à Roissy CDG. Départ pour Cracovie par avion spécial. Arrivée à Cracovie vers 9 h 30. Transfert aller/retour Cracovie-Auschwitz en autobus. Retour le soir vers 22 h 30 à Roissy CDG.
Programme	Le matin : Visite de Birkenau. Recueillement au monument commémoratif. L'après-midi : Visite d'Auschwitz et de son musée.
Participation aux frais	360 euros par personne. Incluant les transports, le petit-déjeuner et un repas standard végétarien servis dans l'avion, les taxes, les visites et l'assurance-rapatriement. Supplément repas casher : 20 euros
Remarques	Prévoir des vêtements chauds, un repas léger, type sandwich. Attention les boissons sont déconseillées en raison des restrictions concernant le transport des liquides. La participation des enfants au-dessous de 15 ans est déconseillée. Se munir d'une carte d'identité pour les ressortissants européens ou d'un passeport valide et d'un permis de circuler pour les mineurs de nationalité étrangère. Les personnes non-ressortissantes d'un pays de l'espace Schengen doivent se munir de leur titre de séjour sur le territoire français.

Une réunion préparatoire au Mémorial de la Shoah sera proposée en amont du voyage de mémoire (14 janvier ou 11 mars 2010).

Pour participer à ce voyage, merci de retourner la fiche d'inscription ci-dessous accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre du Mémorial de la Shoah :

Mémorial de la Shoah
17, rue Geoffroy-l'Asnier - 75004 Paris

Pour tout renseignement, contacter Valérie Ezra
Tél. : 01 53 01 17 15
Fax : 01 53 01 17 44
E-mail : valerie.ezra@memorialdelashoah.org

Fiche d'inscription

Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée.

Voyages à Auschwitz

(Préciser sur papier libre les noms et prénoms de tous les participants)

Date retenue _____ Nombre de places réservées _____

M. / Mme / Melle — Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Tél _____

E-mail (si vous souhaitez recevoir la lettre d'information du Mémorial)





Témoignage

Michel et Henri
BASSAN

Ces deux petits frères que l'on voit sur cette photo, extraite du « Mémorial des Enfants Juifs Dé-

portés de France », de Serge Klarsfeld, s'appelaient Michel et Henri Bassan, et étaient âgés de 6 et 4 ans, lorsqu'ils furent arrêtés dans la Sarthe avec leurs

parents, puis déportés à Auschwitz, par le convoi 68, le 10 février 1944.

Michel le plus âgé, était né le 26 août 1937 à Saint Brieuc. ■ C.B.

Date à retenir

Dimanche 13 décembre à 11h00 : La traditionnelle cérémonie en hommage aux fusillés du Mont-Valérien. Notre ami Léon Tsevery ne sera plus là pour diriger la cérémonie ; mais nous ne cesserons de penser à lui qui tenait tant à la mémoire des Juifs exécutés en ce haut lieu de la Résistance.



Vendredi 28 mai 2010 sera apposée à notre initiative à l'ancienne Cour d'Assises de Cologne et par le Tribunal Administratif du Land de Rhénanie-Westphalie qui est maintenant installé dans le bâtiment une plaque rappelant le Procès de Cologne. L'ancien Président de la Cour d'assises, M. Werner Fassbinder, participera à la cérémonie qui se tiendra pendant un important colloque des universités de Cologne et de Bonn.

Texte de la plaque (traduit de l'allemand)

Dans cette salle d'audience Kurt Lischka, Herbert Hagen et Ernst Heinrichsohn ont été condamnés le 11 février 1980 par la Cour d'assises du Land de Cologne à des peines de prison importantes. En tant que membres des SS dans la France occupée ils se sont rendus coupable de la déportation dans les camps d'extermination de 75 000 Juifs, parmi lesquels 11 400 enfants. Des milliers de Juifs français ont pris part aux 35 audiences de ce procès.

Dans le prochain bulletin, nous précisons comment participer à cette pose de plaques : horaire de départ du Thalys pour Cologne et retour ainsi que le prix du voyage et l'horaire de la cérémonie.



N'oubliez pas d'acquérir nos publications de référence les plus récentes :

- L'index alphabétique des déportés de l'année 1942 (convoi 1-45)
- Les convois 34-45 : rafles de zone occupée - automne 1942
- La 5^e mise à jour du listing des 11 400 enfants juifs déportés de France
- L'additif n° 9 au Mémorial des Enfants Juifs déportés de France

et même les moins récentes qui sont toujours disponibles ...

Les 17 convois de l'année 1943 et l'index alphabétique des 17 000 déportés de l'année 1943 seront disponibles dès le début de l'année 2010.



Témoignage

Robert
GLASMAN

Ce petit garçon que l'on voit sur cette photo extraite du « Mémorial des Enfants Juifs Déportés de France » de Serge

Klarsfeld s'appelait Robert Glasman et était né le 22 juin 1938 à Paris. Le 9 février 1943 il était déporté à Auschwitz avec sa mère par le convoi 46, où tous deux furent assassinés. Son père,

prisonnier de guerre survécut, se remaria et eut un autre fils qu'il dénomma Robert. C'est ce dernier qui a transmis la photo ci-jointe au Président des FFDJF. ■

C.B.

Le 7 juillet Serge Klarsfeld a parlé à l'université d'Été du Mémorial de la Shoah devant une salle remplie d'enseignants du secondaire sur le thème « Vichy et les Juifs » tandis que Beate Klarsfeld à l'UNESCO prenait la parole à l'initiative du Centre Simon Wiesenthal pour la remise des prix aux lauréats russes du concours d'essais sur la Shoah. Le 15 septembre Serge Klarsfeld présidait au Mémorial de la Shoah une table ronde sur les engagés volontaires de 1939-1940. Le 15 octobre il a animé la table ronde sur les Juifs roumains et la Shoah au Mémorial. Le 26 octobre à Auschwitz il a participé au Conseil du Centre International pour l'Éducation sur Auschwitz et la Shoah, où il est le seul français à siéger. Par ailleurs les réunions sont multiples à la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, à la Fondation pour la Mémoire du Camp des Milles et autres institutions.

Dans les élections au poste de Directeur Général de l'UNESCO, j'ai pris position pour le candidat égyptien Faruk Hosni qui n'a pas été élu. Pourquoi ce choix ? Parce qu'après des déclarations inacceptables, il avait fait acte de repentance par une tribune dans « Le Monde », mais surtout parce qu'à ma demande il avait exprimé publiquement son opposition au négationnisme de la Shoah. C'était une avancée pour le Projet Aladin de meilleure connaissance de la Shoah dans le monde musulman et de lutte contre le négationnisme. Par ailleurs la France (qui porte avec l'Égypte le projet contesté par la majorité des États européens de l'Union pour la Méditerranée) a soutenu mais maladroitement le candidat égyptien et Israël (en paix avec une Égypte où le régime Moubarak a bien du mal à défendre cette paix contre les Frères Musulmans) ne s'opposait pas à l'élection de Farouk Hosni. Souhaitons que cette déconvenue égyptienne ne laisse pas de traces.

LA SHOAH EN ARABE

Initié par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, le Projet Aladin est un programme éducatif et culturel indépendant. Il a été lancé le 27 mars 2009 sous le patronage de l'UNESCO. Soutenu par de nombreuses personnalités, parmi lesquelles plus de 200 intellectuels, historiens et personnalités de premier plan du monde arabo-musulman, il vise à rendre disponibles en arabe, en persan et en turc des informations objectives sur la Shoah, les relations judéo-musulmanes et la culture juive.

Le Projet Aladin est né d'un constat accablant concernant la prolifération du négationnisme dans le contexte du conflit israélo-palestinien. Face à cette déferlante, il est très difficile de trouver des informations historiquement fiables sur la Shoah, que ce soit en arabe, en persan ou en turc. Le Projet Aladin veut pallier ce manque et favoriser un dialogue fondé sur la connaissance et le respect mutuels. Commun à de nombreuses langues, le mot « Aladin » est un trait d'union entre les cultures. Il symbolise également les lumières de la connaissance.

Site internet informatif : www.projetaladin.org

Ce site présente en arabe, persan, turc, anglais et français, de façon simple et objective : l'histoire de la Shoah ; une introduction à la culture juive, à l'histoire du peuple juif et au judaïsme ; l'histoire des relations entre les musulmans et les juifs au cours des siècles passés jusqu'à nos jours, en évoquant les périodes de coexistence harmonieuse et conflictuelle.

Bibliothèque numérique : www.aladdinlibrary.org

Elle rassemble pour la première fois en arabe et en persan des livres traitant de l'histoire de la Shoah, comme *Si c'est un homme* de Primo Levi et le *Journal* d'Anne Frank, jusqu'alors indisponibles dans ces langues. Les livres peuvent être téléchargés gratuitement ; une version imprimée traditionnelle est également disponible.

Le 18 octobre se tenait à Bagneux le 70^e anniversaire de l'engagement volontaire de dizaines de milliers de Juifs. Les Régiments de Marche des Volontaires Étrangers eurent une conduite héroïque en mai-juin 1940. Ce fut une grande cérémonie, marquant la fin d'une génération, puisqu'il ne reste pratiquement plus aucun de ces glorieux volontaires dont l'association de la rue de Renard perpétue le souvenir.

A l'issue d'une conférence que j'ai faite à Yad Vashem en 2006, un homme s'est avancé vers moi et m'a confié un manuscrit qu'il avait rédigé peu de temps après sa libération de Buchenwald et après être passé par les Camps de Haute-Silésie. Son convoi, le n° 30. Frappé par la sincérité de son récit, j'ai décidé de le faire publier dans la collection « Témoignages de la Shoah » de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. C'est maintenant chose faite.

Mémoire

Un témoignage précoce datant de 1945 qui ne saurait laisser indifférent

Les témoignages rédigés dès les lendemains de la libération des camps possèdent une inestimable valeur dans la mesure où ils restituent avec une précision farouche, ce que leurs auteurs eurent à subir durant le temps de leur douloureuse épreuve. Tel est bien le cas du témoignage de Maurice Szmidt, écrit en mai-juin 1945, après son retour de déportation qui fut suivi de ses retrouvailles avec les siens.

Maurice Szmidt naît le 18 juin 1925 en Pologne dans une famille juive pratiquante forte de deux filles. Aussi, face à l'antisémitisme ambiant, les Szmidt, après une tentative avortée du père de s'implanter en Palestine, décident de gagner la ville d'Anvers, où ils coulent des jours heureux jusqu'à la survenue de la guerre, et la capitulation de la Belgique le 28 mai 1940. Comme de nombreuses familles juives, les Szmidt cherchent alors à fuir l'occupant, en tentant de prendre le train pour atteindre la côte belge, mais le sort en décide autrement puisque les réfugiés sont contraints de gagner le midi de la France, où ils n'ont guère d'autre choix que de se conformer aux ordres des autorités civiles qui leur imposent de se loger dans différents villages de

l'Hérault. Une nouvelle vie s'organise alors, tandis que l'état se resserre pour les juifs et bientôt la menace de l'enfermement dans les camps qui peuplent la région. Les familles démunies subsistent grâce aux aides fournies par le CAR (Comité d'aide aux réfugiés) et bien sûr de l'ORT, dont bénéficiera Maurice Szmidt, puisque en janvier 1942 il est admis à l'école d'agriculture du centre de La Roche où son instruction théorique se prolonge par un intense travail physique dans les champs alentour. Mais le havre de paix et de camaraderie sera de courte durée. En effet, lors de la grande rafle organisée en zone sud entre le 25 et le 28 août, les gendarmes français viennent arrêter les jeunes de La Roche, dont Maurice, qui est conduit au camp de Casseneuil dans le Lot-et-Garonne, lequel camp augurera une longue descente aux enfers. Après le passage obligé par le camp de Drancy, Maurice est déporté le 9 septembre 1942 par le convoi 30 en direction d'Auschwitz, mais sélectionné pour le travail en gare de Cosel, quelques heures avant d'arriver sur la rampe de Birkenau. Il sera affecté aux travaux les plus durs dans différents camps de la mort lente, ayant pour noms : « Johannisdorf, Kochanowitz, Borsigwerk, Blechham-

mer... » Puis, en Janvier 1945, après les tragiques « marches de la mort », Maurice gagnera le camp de Gross Rosen et plus tard celui de Buchenwald, où interviendra sa libération par les troupes américaines le 11 avril 1945.

Ce récit dénué de tout artifice littéraire, tendu par la seule volonté de dire les choses au plus près du réel ne saurait laisser indifférent. Fort d'une mémoire fraîche, avec la ferme intention d'être sincère, l'auteur restitue ce que fut le quotidien de ces camps, en évoquant la nécessaire solidarité des haflings pour survivre, mais aussi en dénonçant ce que fut la brutalité des Kapos, y compris, et c'est cela qui nous fait mal, ceux-là même qui étaient recrutés parmi les juifs...

Un an après son arrivée en France, Maurice embarquait à destination de Haïfa en 1946. Arrêté dès son arrivée au port par les Britanniques, il fut détenu de juillet à octobre au camp d'Atlit, puis il s'installa à Tel-Aviv et participa à la guerre d'Indépendance d'Israël où il fut blessé durant les combats dans le Neguev. Devenu linotypiste en 1949, il fonda un foyer et aujourd'hui, à la retraite de son métier d'imprimeur, il n'aspire qu'à goûter au bonheur auprès des siens... ■

Claude Bochnerberg



Un récit à l'état brut,
dénué de tout artifice
littéraire.

Préface par Serge Klarsfeld de la nouvelle édition du livre d'Annette Muller :
"La Petite Fille du Vel d'Hiv" publié par le CERCIL à Orléans.

En 1983 quand j'ai publié aux Editions Fayard le premier tome de « Vichy-Auschwitz » (Le rôle de Vichy dans la Solution Finale de la Question Juive en France), j'ai tenu à faire connaître aux lecteurs quelles avaient été les souffrances des milliers de familles juives victimes de la rafle du Vélodrome d'hiver : celles des enfants séparés de force de leurs parents ; celles des parents séparés de force de leurs enfants ; les parents déportés avant leurs milliers d'enfants en bas-âge ; les enfants en bas-âge déportés seuls deux semaines après le départ de leurs parents et dans la plus affreuse des détresses affectives et matérielles. Il s'agit du paroxysme de l'abomination qu'a représenté la collaboration policière du gouvernement de Vichy avec la Gestapo. J'ai écrit à l'époque dans « Le Monde » qu'il s'agissait de la page la plus noire de l'histoire de France et je maintiens : Décision meurtrière prise exclusivement par trois personnages : un glorieux maréchal de France, Chef de l'Etat ; un Premier Ministre expérimenté de la IIIe République, Chef du Gouvernement ; le plus talentueux des jeunes technocrates, le Chef de la Police. Des 8 000 internés du Vél d'Hiv : 1 000 hommes, 3 000 femmes , des pères, des mères et leurs enfants, 4 000 enfants , ne reviendront d'Auschwitz qu'une trentaine de pères ou de grands frères, une demi-douzaine de mères et aucun enfant.

Aucune mère déportée ne pourra raconter ce qu'elle a enduré quand, frappée à coups de crosse par des uniformes françaises elle a dû lâcher les mains de ses petits et quand, quinze jours après sa sélection sur la rampe de Birkenau, elle a appris que ses enfants, qu'elle espérait être restés en France avaient été déportés à leur tour en dépit du fait qu'ils étaient nés sur le territoire français et qu'ils étaient français par déclaration.

Aucun enfant déporté ne pourra raconter ce qu'il a souffert de rester seul, privé de la tendresse maternelle, affamé, malade, sali, galeux, ballotté des camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande au camp de Drancy ; puis le terrifiant voyage de 48 heures dans un wagon à bestiaux remplis de ces méchantes bestioles à supprimer qu'étaient pour les Nazis en 1942 en Europe les enfants juifs. Enfin au bout de ce trajet d'angoisse et d'excréments, l'asphyxie pour tous ces petits auxquels en 1939 la République avait donné un masque^{à gaz} pour les protéger des bombardements et qu'en 1942 Hitler pouvait gazer avec la complicité active de Vichy.

Seuls les enfants qui sont sortis du Vél d'Hiv et des camps du Loiret ou qui s'en sont évadés ont pu témoigner d'une horreur qui n'est pas parvenue au terme de l'itinéraire tracé par les SS puisqu'ils ont survécu, mais qui exprime ce qu'a été cette affreuse séparation.

Le texte d'Annette Müller m'est parvenu sous forme d'un gros manuscrit dans une chemise rouge. J'ai décidé d'en publier des extraits car ils exprimaient simplement et fortement ce qu'ont éprouvé les enfants. Quelques années plus tard, en 1991 ce récit a été publié par Denoël sous le titre « La Petite fille du Vél d'Hiv » et a rencontré un large public. Aujourd'hui le CERCIL édite l'intégralité du manuscrit que j'ai reçu en 1983 plus l'histoire du père d'Annette, Manek, racontée par lui-même à sa fille: son enfance à Biecz au sud de la Pologne, ses

parent meuniers aisés et juifs orthodoxes, la volonté de Manek d'échapper à l'antisémitisme des Polonais et à l'obscurantisme de la majorité de ses coreligionnaires, sa liaison avec Rachel et son mariage plus ou moins forcé, le départ pour la France, les conditions de vie à Paris pires que celles des immigrés africains d'aujourd'hui, la naissance des quatre enfants, Henri, Jean, Annette et Michel ; la guerre, l'occupation, les brimades, les rafles des hommes en 1941, qui l'amènent, comme d'autres, à se cacher dans la nuit du 16 juillet 1942 croyant qu'à nouveau on n'arrêterait que les hommes. Rachel, Annette et Michel sont arrêtés ; Henri et Jean se sont échappés ; ils rejoignent leur père qui tent vainement de les placer chez des connaissances et qui, désespéré, est sauvé par une religieuse, Sœur Clotilde, une Juste, rencontrée dans un train. Spontanément elle propose de se charger des enfants et les place dans un orphelinat catholique de l'Hay-les-Roses. Manek s'occupe d'Israël, dirigeant de l'UGIF ; mais il est trop tard pour Rachel, ; elle a déjà été déportée le 7 août 1942 de Beaune-la-Rolande. Grâce à la fée qu'a été Sœur Clotilde pour les Müller, Annette et Michel, sortis de Drancy où leurs noms avaient été rayés à la veille de la déportation sur la liste des partants, ont été arrachés à l'asile Lamarck et placés eux aussi dans un orphelinat catholique à Neuilly. A Biecz toute la nombreuse famille de Manek a été massacrée et à Paris, Rachel, son épouse n'est pas revenue d'Auschwitz où elle a tenu pendant 14 mois avant d'être supprimée. Les quatre enfants de Manek ont survécu et Annette est devenue la mémorialiste de la famille. Le récit d'Annette, la fille de Manek et de Rachel, est d'une intensité émouvante, tant l'amour pour sa mère dominait sa vie d'enfant ; une mère gaie, belle, intelligente, travailleuse, coquette et sociable. Le jour de la rafle, la mère supplie et s'humilie « Ne prenez pas les enfants ». Dans le Centre de rassemblement du quartier, à la Bellevilloise, Rachel réussit à faire évader ses deux frères. Puis ce fut le Vél d'Hiv. et sa promiscuité, Beaune-la-Rolande et la terrible séparation ; une enfance détruite à jamais. Libérés de Drancy, enfermés à l'asile Lamarck, premier centre d'enfants de l'UGIF, d'où sœur Clotilde retire Annette et Manuel et les conduit dans la Maison des Sœurs de St Vincent de Paul où ils retrouvent leur père et leurs frères aînés. Pendant deux ans Annette et son jeune frère seront cloîtrés à l'orphelinat de Neuilly. La fillette devient une pratiquante fanatique, priant ardemment pour le Maréchal Pétain, la faim au ventre et la crasse sur le corps. La description de cette existence recluse et brimée de ces enfants est bouleversante, précise et détaillée.

Tous les enfants se sont convertis sincèrement au catholicisme. Le père place quand même les aînés dans un foyer d'enfants juifs. Annette refuse de se laisser détourner de sa foi et passe clandestinement sa première communion. Réunis tous les quatre, les enfants sont placés au Mans dans un foyer d'orphelins juifs qui ressemble à un asile d'aliénés. La foi quitte Annette puisque sa mère n'est pas revenue. Elle se découvre adolescente et commence une nouvelle vie en famille dans le petit appartement au passé tragique de la rue de l'Avenir où eut lieu cette rafle qui fit d'elle pour toujours « la petite fille du Vél d'Hiv ». La Shoah lui a fait traverser comme à beaucoup d'autres orphelins des enfers dont ceux qui ont retrouvé leurs parents ou qui ne les ont pas quittés n'ont pas idée. Même ceux qui ont survécu à l'enfer des camps ne se rendent pas compte de l'intensité du choc brutal et prolongé qui a frappé jusqu'à leur dernier souffle les orphelins de la Shoah.

L'histoire des enfants cachés s'inscrit dans celle des Juifs d'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale. Parmi les six millions de Juifs exterminés, dont 1,5 million d'enfants, 74 000 venaient de France, dont 11 400 enfants. En France, les trois quarts des Juifs furent sauvés, dont 60 000 enfants, notamment grâce aux Justes, des personnes admirables.

Je suis né en 1934, mon frère en 1939, et nous vivions à Paris avec nos parents, petits bourgeois ignorant le mot « juif ». Mon père a été blessé et mon oncle paternel tué en 1914-1918. En 1941, au début des persécutions, ma mère m'envoya chez son « frère de lait » (sa mère avait été sa nourrice), en « vacances » à Bouesse, dans le Berry. Ces « vacances » durèrent quatre ans, sans nouvelles des miens, pour ne pas donner d'adresse. À ma grande joie, mon jeune frère fut amené par une amie « aryenne » de ma mère, qui lui fit passer en 1942 la ligne de démarcation, quand nos parents, traqués, s'en séparèrent. Nous vécûmes la vie du village chez des inconnus, très pauvres, qui nous reçurent de leur mieux, avec leur fille et leur fils. Ce fut pour moi l'école, les bêtes à garder aux champs, les jeux avec les autres gamins, le catéchisme. Si des gendarmes venaient, je courais me cacher au fond du jardin. Tout le

bourg, curé, maire, institutrice en tête, avait dû deviner notre identité, mais nul ne parla. Je trouvais forcément le temps long, la séparation dure ; on m'avait dit que nos parents, « en voyage », reviendraient à la fin de la guerre, quand les cloches sonneraient à toute volée. Le jour où une colonne allemande fut annoncée, les femmes nous emmenèrent dans les bois, pour nous cacher ; heureusement un pont sauta et je ne revis pas, à Bouesse, les Allemands soit-disant si « corrects » côtoyés à Paris. Mon frère Jacques avait deux ans, j'en avais six quand nous vîmes pour la dernière fois – mais nous l'ignorions – notre mère et nos grands-parents maternels. Or, j'attendais de la paix leur retour, je m'en réjouissais sans comprendre la vérité : qu'ils nous avaient mis à l'abri chez des gens courageux, qu'eux-mêmes avaient péri, d'atroce manière, et que nous étions seuls vivants grâce aux morts. Nous sortions de la guerre orphelins sans le savoir, pas encore dévastés par l'épreuve comme l'était le monde autour. Un oncle maternel, résistant à Toulouse, nous recueillit, et pour nous ce furent les questions, l'absence, la « résilience » et l'empreinte indélébile. Avant l'effervescence mémorielle, un silence épais, pendant des décennies. On était fier des résistants armés, moins des déportés indistincts qui n'avaient pas combattu. Une passivité qui semblait spécifique, un malaise des victimes. Des témoignages isolés, des œuvres pathétiques trouaient à peine la vulgate d'une France résistante mis à part quelques traîtres. La Shoah

« n'existait » pas encore, les procès la négligeaient, ou l'Allemand seul avait tout fait.

Il fallut des coups de cymbales, la gifle de Beate Klarsfeld au chancelier Kiesinger, la guerre des Six Jours, les travaux de Serge Klarsfeld et d'historiens, le *sit-com* « Holocauste » et le monument cinématographique de Claude Lanzmann, pour que le climat change, qu'on prenne la mesure du crime en Europe et que la France admette aussi, après cinquante ans (1995), sa responsabilité.

Au Mémorial de la Shoah, sur le Mur des Noms, figurent Martial et Simone Israël, née Herrmann, nos parents, Maurice et Zélie Herrmann, née Hersch, nos grands-parents, arrêtés à Paris, internés à Drancy, assassinés à Auschwitz. L'horreur de leur fin, que j'imagine, me tourmentera toujours et c'est leur tombeau que je dresse dans mon livre *Un arbre en Israël* (1). Le Mur des Justes porte les noms de Clément et Clémentine Lavillonnière, qui prirent le risque de nous héberger : une plaque fut apposée sur leur maisonnette à Bouesse en 2006, quand ils devinrent, à titre posthume, « Justes parmi les Nations ». Survivant, enseignant, j'ai toujours témoigné devant des jeunes et présenté dans des gares, avec les Fils et filles de Déportés juifs de France, des photos retrouvées par Serge Klarsfeld : des images terribles d'enfants qui n'ont pas eu ma chance. ■

... Pour en savoir plus

(1) Gilbert Martal,
Un arbre en Israël,
préface de
Serge Klarsfeld,
éd. du Cosmogone,
Lyon, 2003,
185 p., 22 €.



20 juillet :

Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France (voir p.14).

Jean Aszerman du convoi 73 a-t-il été inhumé dans la forêt d'Orle en Pologne ?

Longtemps après les événements qui marquèrent la Shoah, il arrive que les descendants des victimes recueillent de façon inopinée des informations concernant ce que les leurs eurent à subir durant leur épreuve tragique. Tel est le cas des enfants de Jean Aszerman déporté depuis Drancy le 15 mai 1944, par le convoi 73 en direction des Pays Baltes, en même temps que 877 hommes. Ce convoi, selon Serge Klarsfeld fut séparé en deux, en cours de route. Environ 500 à 600 hommes prirent le chemin de la Lituanie pour être exterminés au Fort 9 de Kaunas ou dans la forêt de Pravienskès. Les autres, quant ils ne furent pas exécutés à Tallin en Estonie, servirent d'esclaves dans différents « Kommandos », comme celui dépendant d'un aérodrome réservé à l'aviation allemande, où furent affectés Jean Aszerman et ses compagnons d'infortune les plus proches parmi lesquels : Simon Futeral, Roland Dalem, Paul Guzewicz, Maurice Tattelbaum et Henri Zajdenwerger, aujourd'hui le seul survivant de ce convoi.

A la fin du mois d'août 1944, devant la progression de l'Armée Rouge, ordre était donné par les SS aux quelque 40 rescapés du convoi 73 d'évacuer ce camp-kommando, qui embarquèrent à bord du Vaterland et traversèrent la Baltique dans des conditions inhumaines, avant de parvenir au Camp de Stutthof en Pologne.

Sylvia (la fille de Jean Aszerman) et son époux Serge Desclos de la Fonchais dans un document remarquable, datant de décembre 2004 remis au Mémorial, restituent à l'aide de témoignages poignants ce que fut le quotidien de ce camp dans lequel Jean Aszerman et ses compagnons survécurent jusqu'à la fin janvier 1945. A par-

tir de cette date, une autre épreuve innommable, celle de l'évacuation avec ses « Marches de la Mort » attendait ce petit groupe d'hommes, qui gagnèrent après un périple de 11 jours sous un froid cruel, en haillons et la faim au ventre le camp de Ruben (Rybno) en Pologne. Après des semaines au cœur de cet enfer, le 10 mars l'Armée Rouge pénétrait enfin dans ce camp de la mort lente. Comme le souligne le couple Desclos de la Fonchais : les rescapés Jean Aszerman et Simon Futeral furent alors évacués sur des brancards, sur des charrettes. Simon Futeral qui n'avait pas quitté Jean Aszerman était l'ombre de lui-même. Il était atteint de dysenterie, il était à bout. Seul Français parmi les Polonais, il fut placé sur une charrette pour être évacué. Cette fois, Jean Aszerman n'était pas près de lui, il s'en inquiéta mais on le rassura, il pensait retrouver son compagnon... Aussi, ce jour là, soit le 11 mars 1945, Jean Aszerman a disparu, on ne le revit jamais... »

Sur les 878 hommes que comprenait le convoi 73, on dénombra 22 survivants en 1945.

Le plus atroce pour Jean Aszerman, c'est que le jour même où il recouvrit une liberté tant espérée, il décéda dans des circonstances qui restent encore à ce jour confuses, car des renseignements en provenance d'une historienne polonaise (que les Desclos de la Fonchais avaient chargée d'enquêter à son sujet en 2001 et 2003) font état que « la tombe d'un déporté libéré de Ruben en mars 1945, du nom de Szerman se trouverait dans la forêt à 4 kilomètres de ce camp. Cet homme aurait été inhumé sur place avec une gamelle portant son nom par la famille Kepke à Orle... Cette tombe aurait été entretenue par madame



Kepke depuis 1945 : c'est son fils âgé de 60 ans qui vient de transmettre oralement ces informations confiées par sa mère à son fils avant sa mort survenue en 2007. »

Ce qui est troublant, c'est que ces informations ont été recueillies par une guide polonaise en contact avec l'historienne, laquelle a adressé le rapport circonstancié suivant au couple Desclos de la Fonchais, accompagné d'une photo de la tombe : « Selon le fils, sa mère prononçait son nom comme Zserman. Il est arrivé peu après la libération du camp de Ruben, affamé, épuisé et malade. C'était un homme de haute taille, aux cheveux noirs, très amaigri. Il a demandé quelque chose à manger et pour s'habiller. Il s'est lavé, a mangé un peu, les habitants ont trouvé pour lui quelques vêtements. Puis, après un bref repos, il est parti avec une provision de nourriture. Il tenait à partir, il ne voulait pas rester plus longtemps. Il a été retrouvé mort dans la forêt, non loin de la maison. Il n'a pas été tué. Il a probablement succombé à sa maladie. Il a été inhumé dans la forêt recouvert de

son manteau et avec une gamelle qui portait son nom gravé... »

Devant cet état de choses, selon le couple Desclos de la Fonchais « la proximité phonétique du nom, la concordance des lieux et des dates, l'absence de déportés de France et de Belgique portant un nom voisin et dont aucun ne semblait se trouver à Ruben le 11 mars 1945 », il est urgent que soit identifiée avec le plus de précision possible cette tombe dans la forêt d'Orle avec l'aval des Autorités polonaises. En tout cas, c'est ce que nous attendons, car le destin de ce déporté nous concerne tous en tant que familles liées aux victimes juives de la Shoah. Et si d'aventure, cette identification s'avérait positive, ses descendants souhaitent vivement que son corps soit rapatrié pour être inhumé cette fois à Bagneux dans le caveau de « la Société des Familles et Amis de Ciechanow où son nom figure déjà sur la stèle... »

Ce dossier devrait être soumis à l'Ambassade de Pologne par les soins du Mémorial de la Shoah... ■

Claude Bochurberg



Commémoration La famille Klarsfeld invitée d'honneur du dîner du Crif

Serge, Beate et Arno Klarsfeld participaient, hier soir, au dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France. Un dîner placé sous le signe de la mémoire. / PHOTO CYRIL SOLLIER P.8

Mardi 16 juin 2009 • www.laprovence.com

La pose de plaques de stèles se poursuit à un rythme intense, facilité par nos ouvrages : la nouvelle édition du Mémorial de la Déportation qui couvre déjà les 42 000 déportés de l'année 1942 et le listing des 11 400 enfants. Trois exemples : à Homécourt (Meurthe et Moselle) : dans le Lot où est commémoré le souvenir des victimes de la rafle du 26 août 1942, avec l'Etat-civil des victimes et le commune d'arrestation. Un bien bel hommage dans une sous-préfecture. Merci à Mme Victoria Salvy qui est à l'initiative de cette pose de plaques ainsi qu'à l'artiste, M. Laporte, qui a aménagé l'ensemble. Merci Souillac où notre ami Robert Marcault, rescapé d'Auschwitz, avait donné en 2008 au Palais des Congrès une conférence devant 700 élèves du Nord du département du Lot. Merci Robert. Exemple aussi au Mans à l'Ecole Marceau pour les enfants Suganas, élèves de l'Ecole Marceau.

L'école Marceau honore ses petits déportés

Une plaque a été dévoilée en mémoire de quatre écoliers juifs assassinés en 1942. La cérémonie associait les élèves de CM2.

Ouest-France
Mercredi 24 juin 2009



Les enfants des deux CM2 de l'école ont chanté et récité des poèmes sur le thème de la Déportation.

L'émotion était palpable, hier après-midi, sous le préau de l'école Marceau, dans le quartier Saint-Pavin. Accrochée au mur, une plaque y honore désormais la mémoire de Jeanne, 10 ans, Hélène, 13 ans, Jacques, 15 ans et Michel, 17 ans. Elèves de l'école, les quatre enfants Suganas et leurs parents habitaient dans le quartier, au 172, rue de la Grande maison. Ils ont été arrêtés en 1942, déportés et exterminés dans un camp nazi.

Pour la cinquantaine d'élèves de CM2 de l'école, cette cérémonie a conclu une année de travail, avec leurs instituteurs, sur la Seconde Guerre mondiale et la Shoah, la barbarie nazie et la complicité de la France de Vichy. Odile Suganas, cousine des quatre enfants martyrs, était

présente. Elle a solennellement rappelé aux enfants qu'ils étaient « **tous égaux, quels que soient leur couleur de peau ou leur milieu social** ».

Particulièrement émouvant, Claude Audinot, aujourd'hui octogénaire, a raconté la dernière séance de cinéma avec Jacques, au Rex de Pontlieue, puis son arrestation quelques heures plus tard. Le dernier petit geste de la main de Jacques assis à l'arrière d'une voiture de la Gestapo. « **C'est mon ami, mon copain...** »

En fin de cérémonie, le maire du Mans, qui était accompagné de nombreux élus municipaux, s'est engagé à encourager des cérémonies semblables dans toutes les écoles où des petits Manceaux ont été arrêtés. Simplement parce qu'ils étaient juifs.

MÉMOIRE DE LA SHOAH

Une plaque du Souvenir inaugurée à Jean-Jaurès

Le 26 avril dernier, la journée nationale du Souvenir de la Déportation a été marquée à Homécourt d'une cérémonie particulière. Au bâtiment Jean-Jaurès, ancienne école du centre, l'émotion a imprégné la centaine de personnes présentes. A l'initiative de la Fondation pour la mémoire de la déportation et de l'association locale des filles et fils de Déportés, une plaque commémorant l'arrestation, la déportation et la mort à Auschwitz de trois jeunes Homécourtois a été inaugurée. Etait aussi présent aux côtés des associations patriotiques M. Henry Schumann, représentant le Consistoire israélite de Moselle.

Deux frères, Fernand et David Moskowitz (9 et 13 ans) ont été arrêtés en octobre 1942, dans la classe de M. Roger Grégoire. Celui-ci était présent le 26 avril dernier pour relater les faits. Quant à Gisela Immergut, elle a été arrêtée le 13 juillet 1942, alors qu'elle répétait au stade Albert-Lebrun les Mouvements d'ensemble qui animaient chaque 14 juillet jusqu'au milieu des années 60.

Moments intenses d'émotion, après Raymond Faisetti (association des filles et fils de Déportés), c'est M. Grégoire qui a fait revivre au public la terrible arrestation par les nazis des deux jeunes élèves. Instituteur bousculé et rudoyé, classe menacée avec armes pointées sur les élèves, noms de David et Fernand aboyés par un militaire... Les deux enfants furent rafés et embarqués dans un camion où étaient déjà d'autres jeunes. Roger Grégoire a redonné corps à ces moments atroces qui continuent à le hanter, 67 ans plus tard. Les jeunes élèves d'une classe du collège de l'Assomption ont lu un poème, écrit par leurs soins en hommage à ces trois jeunes, avant de fleurir de roses blanches la plaque qui venait d'être dévoilée par l'instituteur, Henry Schumann et le maire d'Homécourt, Jean-Pierre Minella. Dans son allocution rendue difficile par l'émotion, le maire de restituer la symbolique de cette cérémonie : "Il



y a quelques temps, nous recevions en ces lieux un rescapé d'Auschwitz qui avait été déporté pour faits de résistance, comme treize Homécourtois qui décéderont dans ce camp. Ils faisaient partie du convoi Nuit et Brouillard, et nous avons rendu, à l'époque, hommage à ces résistants déportés. Ce 26 avril, c'est à un autre type de déportation, celle dite raciale, portée par le projet de solution finale

d'élimination de tous les juifs européens, que nous rendons hommage... Nous tenions à nous souvenir d'un fait purement local : trois jeunes gens, à qui tout ceux qui dans l'enfance ont

fréquenté cette école ou participé aux festivités du 14 juillet, peuvent s'identifier. Trois jeunes pleins d'espoir, arrêtés, rudoyés, gazés et probablement réduits en cendres quelques semaines ou mois après qu'ils avaient été rafés. Ce souvenir est aussi la seule trace publique, dans notre ville, de ces milliers d'actes barbares constituant la Shoah, ce génocide qu'il faut à tout prix ne pas banaliser... Trois enfants parmi tant de morts, juste parce qu'ils étaient juifs..."

S'ensuivit un court rappel de l'affaire Dreyfus, cette ignominie antisémite qui en France, avait fini cette fois par une réhabilitation, puis la montée des nationalismes d'une droite qui n'avait jamais digéré cet affront, l'arrivée des Allemands, la collaboration, les lois antijuives, en fait le passage aux actes alimenté par un antisémitisme latent, puis déclaré, qu'il soit issu nationalisme ou de l'antisémitisme religieux, parfois et souvent mêlés.

L'Histoire ne peut être expliquée de manière

simpliste. Mais les ferments sont bien connus, même si heureusement, dans notre pays, 2/3 de la communauté juive échappa aux massacres, souvent aidés par des milliers de Justes, issus de tous les milieux sociaux ou politiques. L'antisémitisme traverse, depuis des millénaires, nos sociétés. Comme un fil rouge malheureusement permanent. On pouvait croire qu'il cesserait après les atrocités de la Shoah :

et bien non, les résurgences sont toujours là, c'est surtout pour cela que des gestes simples comme la pose d'une plaque en mémoire de ces trois jeunes victimes font partie d'un combat

indispensable, que la mémoire doit accompagner. La lutte contre l'antisémitisme et le racisme sont d'ailleurs toujours d'actualité. M. Henry Schumann, du Consistoire israélite de Metz, a centré son allocution sur des remerciements à tous ceux qui ont permis que se tienne cette cérémonie. Considérant que beaucoup de choses avaient été dites, et qu'il partageait pleinement les propos développés, il s'est surtout attaché à prononcer un message en direction de la jeunesse. Remerciant les élèves qui avaient écrit et récité le poème en hommage à David, Fernand et Gisela, il leur a demandé d'être les témoins agissants, et de porter et partager cette mémoire.

Parce que les temps sont inquiétants, parce que l'antisémitisme est toujours à l'œuvre, le témoignage, l'action, la compréhension de ce dont a accouché une histoire finalement pas si vieille sont indispensables, comme est indispensable que le relai de cette mémoire soit assuré par la nouvelle génération. ■



M. Grégoire se souvient et témoigne

Soirée d'hommage à Anne-Marie Revcolevschi avant son départ à la retraite de la FMS

Le mardi 7 juillet dernier à l'Auditorium du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme en présence d'un parterre dense de personnalités parmi lesquelles Mrs David Kessler, François Bernard, Roch Olivier Maistre, Conseillers d'Etat, David Kornbluth Ambassadeur d'Israël auprès de l'UNESCO, Jacques Andéani Ambassadeur de France, Richard Prasquier président du Crif, Joël Merqui président des Consistoires, Eric de Rothschild président du Mémorial de la Shoah, Jean-François Guthmann au nom de l'OSE, Pierre Besnainou du FSJU, Gabriel Vadnai directeur du Casip-Cosajor, Paul Schaffer président du CFYV, Jacky Fredj directeur du Mémorial, Bernard Kanovitch du Crif, le père Patrick Desbois, Serge et Beate Klarsfeld a été célébré le départ à la retraite en septembre de Anne-Marie Revcolevschi, Directrice générale de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, dont la succession sera assurée par Philippe Allouche. En préambule de cette soirée amicale Béatrice Halpern-Boukris présidente des EIF interpréta au piano avec brio « la czar-das de Monti », puis David de Rothschild président de la FMS s'adressant à Anne-Marie Revcolevschi lui rendit hommage en vantant ses « qualités d'exigence, de sérieux et son esprit d'équipe dénué d'arrogance, grâce auxquels la FMS avait été tirée vers le haut... ». Avant que Mme Simone Veil présidente d'Honneur de la FMS ne prononce des paroles extrêmement chaleureuses à celle qui fut sa collaboratrice la plus proche : « Même si parfois nous pou-



vions être en désaccord sur tel ou tel point, il va sans dire que sur l'amitié et les choses importantes nous n'avons jamais eu de divergence. J'ai toujours aimé être près de vous. Je suis un peu triste que vous partiez, vous ne serez plus là pour apporter votre sérénité, pour faire en sorte que les choses s'arrangent... » Enfin, après avoir déclaré qu'elle « se sentait convertie au projet Aladin, après toutefois une certaine perplexité, dont la paternité revenait à Anne-Marie... », Philippe Allouche invita Mr Gilles Bernheim Grand Rabbin de France à le rejoindre sur l'estrade. « L'estime ne s'explique pas... Je ne vous perçois pas comme quelqu'un de facile et c'est pourquoi j'ai beaucoup d'estime pour vous, en particulier pour vos qualités d'intellectuelle, comme ancienne enseignante, agrégée de Lettres, car ce qui vous caractérise c'est la rigueur face aux responsabilités qui sont les vôtres... » devait déclarer le Grand Rabbin de France, avant de céder la parole au Professeur Ady Steg,

président de l'AIU lequel la remercia pour son soutien à la culture juive. « La Fondation pour la Mémoire de la Shoah, ce n'est pas la Mémoire des Morts, c'est la Mémoire de la Mémoire et du Judaïsme », souligna le Professeur Steg qui pour, conclure qualifia Anne-Marie Revcolevschi de « femme vaillante » selon la référence biblique.

Théo Klein, président d'Honneur du Crif, président du MAHJ, la remercia pour son soutien à la Résistance juive, en saluant au passage Georges Loinger âgé de 99 ans, présent dans la salle, et déclara : « J'avais eu raison de faire confiance à Anne-Marie, que je ne connaissais pas depuis longtemps, mais profondément, car elle et moi appartenions aux EIF. Par conséquent, je savais qu'elle serait à la hauteur... Ce sont aussi les EIF qui sont honorés ce soir... »

A la fin de ces allocutions rythmées par des mélodies yiddish au piano, Anne-Marie Revcolevschi, évoqua de quelle façon elle avait accepté ses nouvelles fonctions à la FMS, et dit

tout ce qu'elle devait à Théo Klein, et en particulier à Simone Veil auprès de qui « elle avait tant appris », puis remercia Serge Klarsfeld vice-président de la FMS, pour son immense apport dans le domaine de la Mémoire, et David de Rothschild, grâce auquel elle avait été encouragée pour avancer... »

Enfin, après avoir remercié toute son équipe et rappelé tout ce qui avait été entrepris par la FMS, notamment la « judenrampe restaurée sous l'impulsion de Serge Klarsfeld », et bien d'autres projets menés à bien, tels que les noms des Justes gravés sur les murs du Panthéon, Anne-Marie Revcolevschi déclara « combien elle était heureuse d'avoir lancé avec David de Rothschild le projet Aladin, pour lequel elle allait continuer à s'investir, afin de défendre la vérité historique face à ceux qui la nient, l'insultent ou l'instrumentalisent, et ouvrir un dialogue de paix et de respect mutuel entre Juifs et Musulmans... » ■

Claude Bochorberg



Le Président du Conseil Général

1er Vice Président du Conseil Régional



Le Maire de Llo

le Conseil Municipal de Llo

et

L'Assemblée Départementale

ont le plaisir de vous inviter à la pose de la plaque commémorative
à la mémoire de

**« Lucia, Raphaël et Simon Nathan DROMMELSCHLAGER,
déportés à Auschwitz en 1942 et 1943 »**

En présence de

Serge KLARSFELD, Président des Fils et Filles des Déportés Juifs de France
1er Vice-Président de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Edouard DROMMELSCHLAGER, fils de Lucia et Raphaël DROMMELSCHLAGER

Vendredi 11 Septembre 2009 à 14h00

Presbytère - Eglise de LLO

L'Accent Catalan de la République Française
Hôtel du Département - 24, quai Sadi Carnot - BP 906 - 66906 Perpignan Cedex - Tél. 04 68 85 85 85 - www.cg66.fr

Journée du 11 septembre 2009 :

L'émouvant hommage rendu à Lucia et Raphaël DROMMELSCHLAGER

Réfugiés à Llo (Pyrénées-Orientales) en 1940 avec leur famille, Lucia et Raphaël DROMMELSCHLAGER y furent raflés le 26 août 1942, lors de la grande rafle des Juifs étrangers, avant d'être parqués au camp de Rivesaltes puis déportés sans retour à Auschwitz, via Drancy.

Le 11 septembre 2009, un émouvant hommage leur a été rendu dans ce paisible village en présence de leur fils Edouard, de Serge Klarsfeld, président des Fils et Filles des déportés Juifs de France (FFDJF), du Conseil municipal, de la représentante du Conseil général et d'une très nombreuse assistance.

Après le maire et la représentante du Conseil Général, S. KLARSFELD a pris la parole pour évoquer, à travers son amitié pour Édouard, la lettre bouleversante que Lucia a écrite à son enfant au camp de Rivesaltes, quelques heures avant son départ pour Drancy. Cette lettre est inestimable en ce sens qu'elle est universelle ; comme on l'a entendu au cours de la cérémonie,

« Chaque orphelin peut y trouver une consolation car c'est la lettre que chaque mère aurait écrite - à sa manière bien sûr - si elle avait pu, surtout, si elle avait su... ».

Cette maman d'à peine 24 ans y exprime son amour infini et son chagrin sur fond de courage, de lucidité et de rare délicatesse de sentiments. Elle trouve la force de dire à son enfant comment se comporter dans la vie : « Tu es un homme ; sois toujours fier et orgueilleux comme tu l'étais déjà étant tout petit (...); sois bon et indulgent (...), sois sage et gentil pour ta tante et oncle, et remercie les en notre nom de tout ce qu'ils feront pour toi (...) ». Edouard, cependant, ne put lire cette

lettre magnifique qu'un demi-siècle après qu'elle lui ait été adressée et « *pourtant d'instinct, sans le savoir, il avait obéi aux vœux de sa mère, il avait mis ses pas dans ceux de ses parents* », constatait l'une des oratrices pour en conclure que s'« *il fallait un être exceptionnel pour l'écrire, il fallait aussi un être exceptionnel pour la recevoir* ».

Reproduite dans de nombreux ouvrages, notamment ceux de S. KLARFELD, la lettre de Lucia pourra désormais être lue sur l'une des deux plaques commémoratives apposées à Llo.

Edouard DROMMELSCHLAGER a pris ensuite la parole pour remercier le village et évoquer, avec émotion, la mémoire de ses parents :

« C'est le vendredi 11 septembre 1942 qu'ils sont entassés dans des wagons à bestiaux,

Parqués comme des animaux dans le convoi n° 31.

Ils sont partis à la fin de l'été.

Ils ne connaîtront plus ni l'automne, ni l'hiver.

Ils ne connaîtront plus la douceur du printemps.

Ils ne connaîtront plus le temps d'aimer, ni celui d'exister ;

La fumée des crématoires a jeté un voile sur mes souvenirs,

Les poussières de cendres ont dévasté ma mémoire.

Je les ai cherché toute ma vie, je les ai cherché jusqu'à Auschwitz (...), où je me suis rendu plusieurs fois (...). »

Sans concession, il a encore dénoncé le rôle de l'Etat français et en particulier celui de R. BOUSQUET, qui a condamné ses parents en livrant les Juifs de la zone libre à l'occupant nazi : « *Mon Dieu, ne leur pardonnez pas, car ils savaient ce qu'ils faisaient* », a-t-il dit, à l'instar de W. Jankélévitch parodiant les mots du Christ sur sa croix.

Lui-même caché à Llo jusqu'à la fin de la guerre, Edouard ne doit la vie qu'à la présence d'esprit et au courage de sa mère qui, lorsqu'elle entendit le camion entrer dans le village et s'arrêter devant sa porte, se précipita chez les voisins pour leur confier son enfant.

A l'issue d'un discours beau et fort, il a enfin exprimé sa profonde reconnaissance au Maire de Llo et au Conseil général des Pyrénées Orientales de la façon suivante :

« Merci pour cette plaque, qui est à la fois leur tombe et le rappel de leur assassinat.

Merci pour leurs deux visages, si jeunes et si beaux, que l'on voulait effacer à jamais.

C'est la preuve qu'ils sont revenus à la lumière du jour,

C'est la preuve qu'ils n'ont pas été oubliés,

C'est la preuve qu'ils ont existé.

Ils continuent de vivre dans la mémoire de ceux qui pourront y lire leurs noms,

et ceux qui verront leurs visages sauront qu'ils ont vécu ».

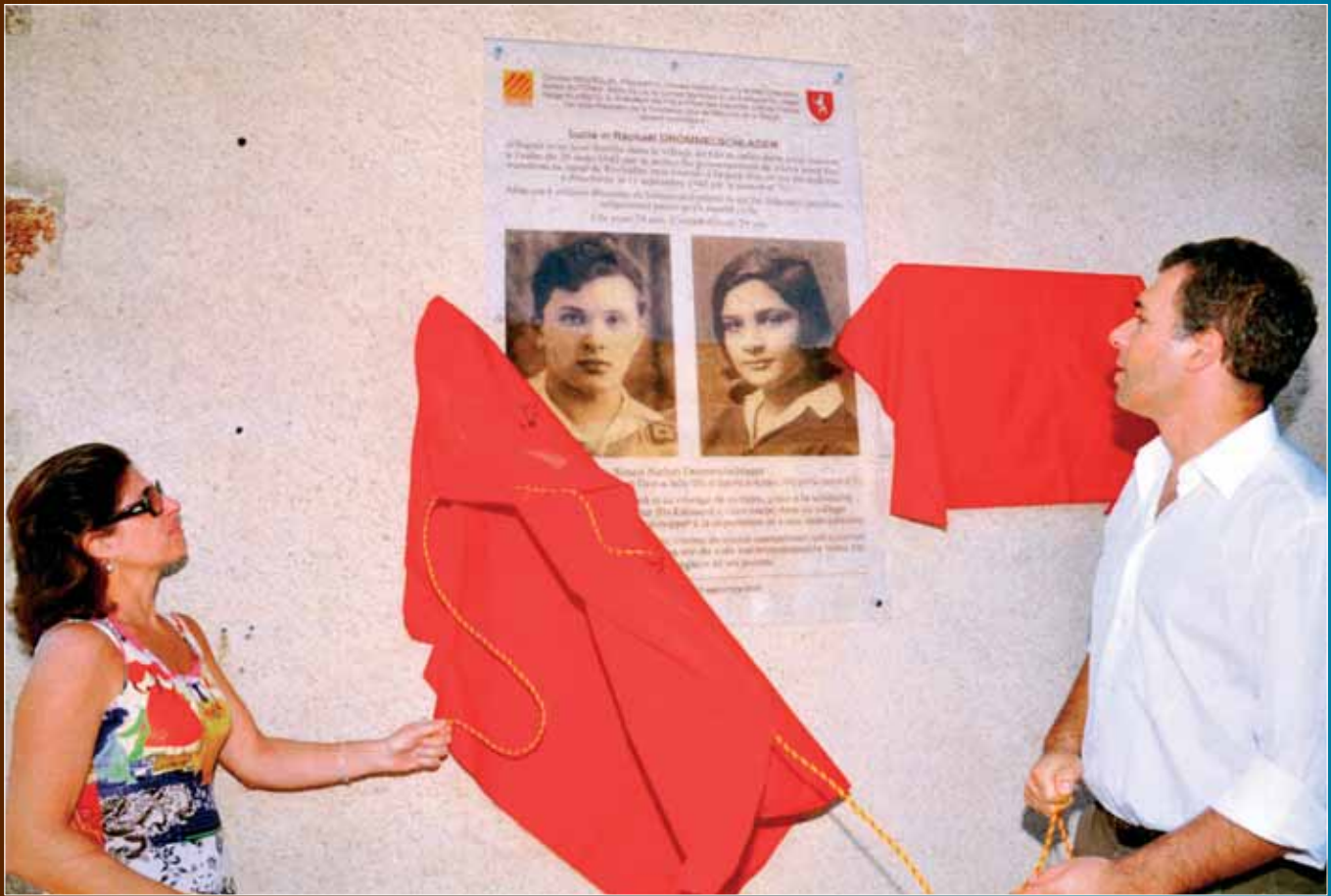
Quant à moi, a-t-il ajouté,

« je reviendrai à Llo, et lorsque je passerai sur ce chemin, je m'arrêterai devant l'ancien presbytère ; les larmes dans les yeux, la gorge nouée, je penserai qu'ici, dans ce petit village si paisible, perché tout en haut de la montagne,

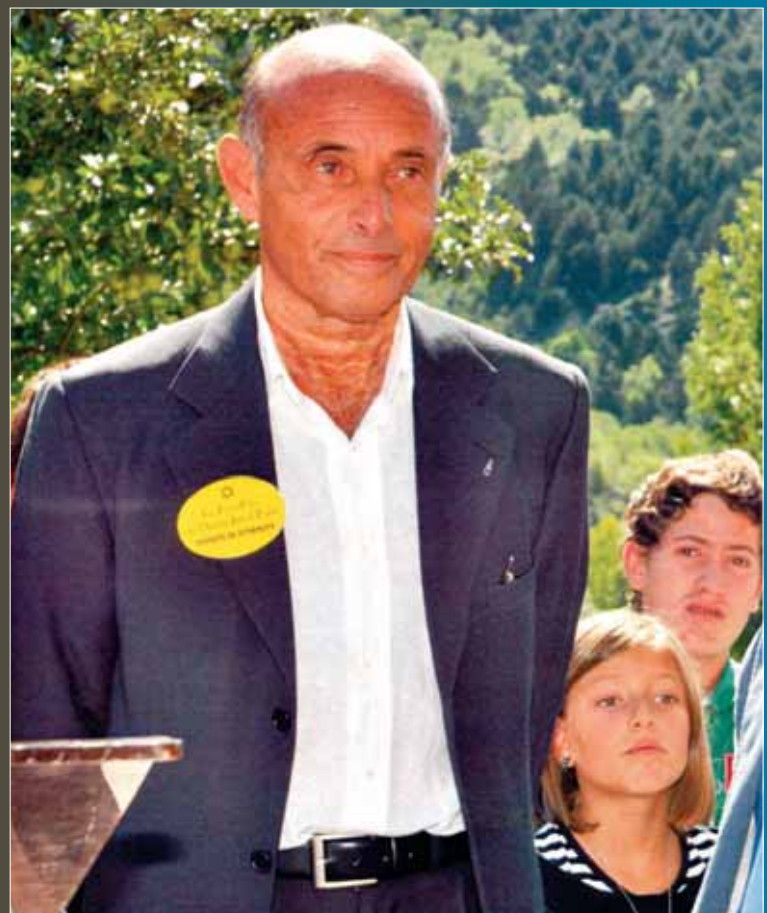
mon papa et ma maman ont été heureux, et qu'ils ont vécu avec leur petit garçon

leurs derniers moments de bonheur ».

Les plaques ont été dévoilées par le fils et la fille d'Edouard, puis des écoliers des écoles environnantes ont lu à tour de rôle tour des extraits de journaux tenus au camp de Rivesaltes et des documents administratifs de 1942 relatant, dans toute leur sécheresse, la rafle du 26 août. Emportant Lucia et Raphaël DROMMELSCHLAGER, la « grande tourmente », selon les mots de I.B. Singer, dévastait à jamais la vie de leur enfant :



Les enfants d'Edouard Drommelschlager dévoilent la plaque dédiée à la mémoire de leurs grands-parents paternels. Ci-dessous Edouard Drommelschlager.



« Un camion bâché à essence pouvant transporter 30 personnes avec bagages effectuera une tournée de ramassage des israélites arrêtés par les soins de la gendarmerie départementale et gardés à vue : dans les brigades de gendarmerie pour les localités, sièges de ces brigades, dans les maries pour les autres, et les transportera au centre de Rivesaltes, à savoir :

LLO : 3 ; ODEILLO FONT-ROMEU : 5 ; MONTLOUIS : 1 ; LACABANASSE : 1 ; OLETTE : 6 ; VERNET : 7

Ce camion sera pourvu d'une escorte de 5 hommes dont un gradé» (V. le calendrier de la persécution des Juifs de France, T. II, S. Klarsfeld, p. 837).

Une minute de silence a été observée devant le drapeau des Fils et Filles des Déportés Juifs de France porté par A. HALAUNBRENNER. Enfin, la cérémonie s'est clôturée par la projection, en présence de son réalisateur A. CASUBOLO FERRO, d'un documentaire concernant « Les rafles de 1942 en zone libre : un crime de l'Etat français », diffusé quelques jours auparavant sur FR3. Edouard DROMMELSCHLAGER est en effet l'un des témoins interviewés dans ce documentaire, et il y évoque les terribles événements dont il demeure le témoin sans souvenirs, a-t-il répété à Llo avec une émotion difficilement contenue, partagée par toute l'assistance :

« J'ai tout oublié de cette minute où ma vie a basculé dans une des pièces de cette maison, pendant que les gendarmes se livraient à leur sale besogne.

J'ai tout oublié de l'instant horrible de la séparation, cet instant où le temps s'est figé.

J'ai tout oublié de la tendresse désespérée, au moment de l'abandon.

J'ai tout oublié du dernier baiser, dont j'ignorais qu'il était le dernier.

J'ai tout oublié des larmes de ma mère et de mon père, qui me nouent la gorge aujourd'hui encore.

J'ai tout oublié de leur courage, qui fut leur sacrifice.

J'ai tout oublié de la dernière étreinte, celle qui toute ma vie m'a manquée.

J'ai tout oublié du dernier regard désespéré, qui est devenu le dernier lien.

J'ai tout oublié de leur départ, encadré par des gendarmes FRANÇAIS.

J'ai tout oublié de ce camion bâché qui les emportait et les arrachait à moi.

Bien des années se sont écoulées, mais moi je suis toujours resté ce petit garçon juif, amputé dans son âme d'enfant, désespéré de ne pas avoir pu leur dire au revoir ».

Catherine Grynfolgel

> Extraits de l'allocution de S. Klarsfeld

Combien de plaques avons-nous posées et fait poser, nous militants des FFDJF; nous ne les avons pas comptées; mais quand nous les posons dans une petite ville, dans un bourg ou un village, nous éprouvons toujours la même certitude sereine. C'est vous, citoyens de Llo, qui allez être les garants de cette plaque et de la mémoire des parents d'Edouard. Nous vous faisons pleine et entière confiance.

Alex Halaunbrenner, notre porte-drapeau, ici présent, était aussi présent aux côtés d'Edouard à Auschwitz en 1993, il était également présent dans des cérémonies devant le monument commémoratif que nous avons élevé à Rivesaltes et enfin il était présent il y a 67 ans, gamin interné avec sa famille martyrisée dans le camp de Rivesaltes, quand Lucia et Raphaël y ont passé 8 jours atroces avant d'être dirigés sur Drancy et Auschwitz."

Nos délégués pour la Région Languedoc-Roussillon, Philippe Benguigui et Danielle Weiss assistaient à cette cérémonie.

A Nice et dans tout le département des Alpes-Maritimes, Michèle Merowka, à la tête de l'AMEJDAM, poursuit un travail inlassable pour que la mémoire de chaque enfant juif déporté du département soit honorée et retenue : pose de plaques, conférences, entretien des scolaires avec d'anciens déportés, recherche historique, l'AMEJDAM déploie une activité intense. Dans notre prochain bulletin nous évoquerons la pose d'une plaque au Collège Vernier à Nice.

ECOLE AUBER, Nice
Une nouvelle plaque dévoilée
Jeudi 4 juin 2009 à 15H

En cette journée printanière, le temps semblait incertain... mais le ciel s'est révélé clément pour honorer la mémoire de fillettes déportées du quartier des Musiciens. 10 nouveaux noms ont été inscrits dans la mémoire collective d'une école. Toutes n'y ont pas été scolarisées, mais toutes ont été exterminées du seul fait de leur naissance dans le peuple juif.

Elèves de l'Ecole Aubert
Rose **BENADRETTI**, 12 ans et 1/2
Rosa **SCHECHTER**, 7 ans

Elèves de l'Ecole Hancy
Claire **HAÏM**, 17 ans
Fanny **HAÏM**, 12 ans et 1/2
Rachel **HAÏM**, 14 ans
Renée **HAÏM**, 5 ans et 1/2

Enfants du quartier
Simone **FRIDMAN**, 8 ans
Mireille **RAPPAPPORT**, 11 ans
Hélène **ROSENBERG**, 14 ans
Micheline **ROSINE**, 9 ans



Plaque intérieure, située dans la cour de l'Ecole

Natura Auvergne, Directrice de l'Ecole Aubert, et les enseignants ont fait participer activement les élèves à cette cérémonie : ils ont lu avec émotion les noms des dix fillettes déportées, puis ils ont chanté « *Des Hommes pareils* », de Francis Cabrel, « *Parce qu'on vient de loin* » du chanteur Rwandais Corneille et récité le poème « *Génocide* », extrait du spectacle présenté par les enfants quelques jours plus tard, au théâtre Trimages, à Nice.



Plaque extérieure : Daniel Wancier, Fania Klarsfeld et Christian Estrosi

Les membres de l'AMEJDAM étaient présents en nombre. **Joseph Sosnowski** (à droite) tenait le drapeau des **FFDJF** (Fils et Filles de Déportés juifs de France), confié par Serge Klarsfeld à sa sœur Tania, venue de Paris pour la cérémonie, et **Robert Charbit** celui des anciens combattants Juifs. Après avoir lu le texte de la plaque extérieure, **Daniel Wancier** a présenté les intervenants de la cérémonie.



Plaque intérieure : Robert Charbit et Joseph Sosnowski

Le Maire de Nice, **Christian Estrosi** clôturait les discours en rappelant l'importance des voyages à Auschwitz, pour les élèves de 3^{ème} des Collèges du département et son attachement à la perpétuation de la mémoire de la Shoah.

Il évoquait deux événements auxquels nous participerons également : la pose d'une plaque au Collège Vernier, au mois d'octobre 2009, et une autre à l'Hôtel Excelsior, siège de la section antijuive de la Gestapo, par lequel sont passés tous les juifs arrêtés dans les Alpes-Maritimes, déportés de la gare SNCF de Nice.



C. Estrosi, M. Merowka, T. Klarsfeld, S. Fragman (DEJJ), A. Belhassen, M. Ouaknine, L. Azinheirinha

Dévoilement de la plaque commémorative en mémoire de l'internement des déportés juifs des Alpes-Maritimes

Vendredi 9 octobre 2009

www.nice.fr



VILLE DE NICE

NICE, 9 oct 2009 (AFP) - Nice dévoile une plaque devant l'hôtel Excelsior, lieu de transit des déportés juifs

La ville de Nice a dévoilé vendredi une plaque en mémoire des 3.612 déportés juifs des Alpes-maritimes, devant l'hôtel Excelsior qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, a servi de principal lieu de transit vers Drancy puis Auschwitz, a constaté un journaliste de l'AFP.

Lors de l'arrivée des Allemands à Nice, le 10 septembre 1943, Alois Brunner, lieutenant SS, a organisé la rafle des Juifs de la région depuis son quartier général situé dans cet hôtel, proche de la gare de Nice.

Entre septembre et décembre 1943, 2 142 Juifs ont été arrêtés et enregistrés dans cet hôtel, avant d'être déportés. Au total, dans le département, 3.612 Juifs, dont plus de 400 enfants, ont été envoyés de France vers les camps de concentration.

"Il fallait, dans le cadre du travail de mémoire que nous essayons de faire sur cette terre de Méditerranée qui a tant souffert de la barbarie nazie, qu'il puisse y avoir une marque forte, ici, à cette adresse, face à cet hôtel Excelsior qui est malheureusement la trace de tant de souffrances pour des Juifs qui avaient cru que Nice pouvait être un lieu de protection, de préservation, de paix pour eux-mêmes et leurs familles", a déclaré le maire de Nice, Christian Estrosi (UMP).

"Nice complète tout le travail de mémoire qui a déjà été fait", s'est félicité Serge Klarsfeld, président de l'association des fils et filles de déportés juifs de France (FFDJF), présent à la cérémonie avec son épouse Beate et son fils, Arno.

Des plaques commémoratives ont déjà posées à Nice sur le quai numéro 1 de la gare d'où partaient les convois vers Drancy, ainsi qu'à la caserne Auvare où les Juifs ont été regroupés au cours des rafles d'août 1942 organisées par le régime de Vichy.

Christian Estrosi, Maire de Nice, Ministre de l'Industrie a inauguré cette stèle. A sa droite, Serge Klarsfeld, le Préfet François Lamy, Eric Ciotti, Président du Conseil Régional. Alex Halaunbrenner portait le drapeau des FFDJF.
Nous reviendrons sur cette cérémonie dans le prochain bulletin.



Pendant l'occupation allemande de Nice de Septembre 1943 à Août 1944, plus de 3 000 Juifs dont 264 enfants furent arrêtés dans les Alpes-Maritimes, les Basses-Alpes et la principauté de Monaco et déportés par la Gestapo en application de l'idéologie antisémite nazie.

Avant d'être transférées par chemin de fer au camp de Drancy près de Paris d'où elles étaient dirigées sur le camp d'extermination d'Auschwitz, les victimes avaient été internées dans l'hôtel Excelsior devenu annexe du camp de Drancy et réquisitionné par les Allemands en raison de sa proximité avec la gare de Nice.

" Inaugurée le 9 octobre 2009 par Christian Estrosi, Ministre de l'Industrie, Maire de Nice, Président de Nice Côte d'Azur en présence de Serge Klarsfeld et de Eric Ciotti, Député, Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes "